



Le Dauphin

GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE (QUÉBEC) INC.
CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY (QUEBEC) INC.



Mot du président <i>Message from the president</i>	2-3
Message des directeurs <i>Message from the directors</i>	4-8
Message du trésorier <i>Message from the treasurer</i>	8-11
Communications	16-19
Nouvelles des ressources humaines	20-21
Sécurité de la navigation <i>Boating Safety</i>	22-27
Nouvelles des unités	28-49



Le magazine *Le Dauphin* est publié deux fois l'an, en juin et décembre, par la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) inc.

17, rue du Prince
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4J4

ÉDITEUR

John E. (Ted) Savage
savaget@gcac-q.ca

RÉDACTRICE EN CHEF

Claudette Petitpas
petitpas@videotron.ca

MONTAGE INFOGRAPHIQUE

Éric Déry
eric@impemond.com

TRADUCTION

Cheryl Leyton
leyten@hotmail.com

IMPRESSION

Émond & Pelletier inc.
www.impemond.com

Le Dauphin est imprimé sur du papier contenant plus de 30 % de fibres recyclées.

ARCHIVES

Tous les numéros du magazine *Le Dauphin* publiés depuis la fondation du périodique, en 1983, peuvent être consultés gratuitement sur les sites de Bibliothèque et Archives Canada (Division du dépôt légal) et de la Bibliothèque nationale du Québec.

Des copies papier des éditions les plus récentes peuvent également y être consultées.

DÉPÔT LÉGAL

ISSN 1923-3256 (imprimé)
et ISSN 1923-3264 (en ligne)

COURRIER DES LECTEURS

- À titre d'éditeur responsable *Le Dauphin* accepte de recevoir et publier les lettres d'opinion abordant des questions pertinentes pour la GCAC(Q) et ses abonnés-membres.
- Les auteurs de ces lettres doivent fournir leurs coordonnées complètes et accepter d'être clairement identifiés lors de la publication de leur texte.
- L'éditeur se réserve le droit de limiter la longueur de ces textes ou d'en publier que des extraits. Aucune attaque ou accusation malveillante pouvant nuire à la réputation de quiconque ne sera acceptée.

En page couverture :

Deux types de bateaux de sauvetage utilisés par les communautés du Nunavik. Photo propriété Kativik Regional Government (KRG).

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous,

À l'approche des fêtes, la GCAC compte beaucoup de raisons de célébrer et désire vous faire part, via cette édition du *Dauphin*, les nombreux faits saillants qui se sont produits cette année. Le succès et la croissance ne se concrétisent pas du jour au lendemain.

La GCAC peut compter sur un vaste éventail d'expertises, un enthousiasme débordant et des compétences variées de la part de ses membres et du personnel et c'est grâce à eux qu'elle remporte du succès.

Nous désirons offrir nos félicitations à tous les bénévoles et au personnel qui ont travaillé intensivement dans le but de faire progresser la mission et la vision de la GCAC. Grâce à vous tous, la Garde côtière auxiliaire canadienne est reconnue comme l'une des meilleures organisations bénévoles de sauvetage en mer au monde, tant sur le point de vue sûreté que rentabilité.

La GCAC et le conseil d'administration ont connu de nombreux succès au cours des deux dernières années. Notre situation financière est stable et notre engagement sur tous les paliers nous permettront de prendre position de manière à être très compétitif dans un marché toujours en évolution. La GCAC a même fait preuve d'un excellent leadership au niveau national grâce à la contribution de ses talentueux bénévoles et des membres de son personnel.

En effet, nos efforts auprès de la GCC pour améliorer la prochaine entente de contribution, nos efforts auprès de Transports Canada afin de renflouer le budget de la prévention, nos efforts à améliorer nos formations, nos efforts à développer le nouveau GISAR et finalement ceux pour déployer la zone 06 (Nunavik) ont été salués par nos pairs.

Nous avons aussi accompli un progrès marquant dans la formation de nos sauveteurs avec l'ajout du volet SVOP (compétences pour les conducteurs de petites embarcations) et FUM-3 (fonction d'urgence en mer). La réussite de ces formations leur permettra d'obtenir un brevet de capitaine.

De plus, nous avons développé une nouvelle formation qui s'adressera aux officiers : commandants, directeurs et aux adjoints. Cette formation sera complémentaire au manuel de référence des commandants qui lui nous informe sur <<quoi faire>> et non pas sur le <<comment faire>> afin de rencontrer nos obligations.

L'année 2016 fut pour la GCAC-Q une année record avec l'accomplissement de 583 missions réalisées entre la région de Montréal et

Harrington Harbour à l'aide de nos 666 membres, 20 BSA corporatifs ainsi que nos 75 BSA privés.

Je tiens à remercier sincèrement tous les bénévoles, les

membres du conseil d'administration et les membres du personnel qui ont travaillé dans le but de réaliser notre mission qui est de sauver des vies. Tous les ans, les conditions météorologiques, les imprudences, les négligences, les problèmes techniques... obligent nos sauveteurs de porter secours aux usagers de la mer sans porter aucun jugement n'ayant comme objectif que le secours. Mais quelle joie de ramener au port une embarcation dont les occupants sont sains et saufs !

Nos Sauveteurs ne sont pas obligatoirement issus du monde de la mer, mais sont tous des marins et des sauveteurs aguerris. Ils sont tous parfaitement formés pour leur fonction et surtout avertis que la mer n'est pas toujours docile, qu'elle n'est pas le théâtre permanent des couchers de soleil et des crépuscules de grandes plénitudes. Nos membres sont motivés par la fierté de leur travail et les remerciements des victimes et de leur famille. Une personne qui devient membre de la GCAC fait aussi partie d'une grande organisation, dont l'histoire est remplie de nombreux exploits, de missions réussies et de vies sauvées.

Nous arrivons à accomplir notre travail de manière plus efficace depuis que nous avons adopté notre nouvelle structure de gouvernance. La définition de notre gouvernance et de nos opérations est plus claire, ce qui nous donne des résultats dans nos affaires et un processus de prise de décisions plus efficaces. Le conseil d'administration a fait preuve d'un leadership visionnaire dans le but de faire progresser la planification stratégique de la GCAC et celle-ci servira pendant des années.

Par ces mots, je voudrais dire aux sauveteurs de la GCAC que j'éprouve une grande fierté d'être le Président de ces femmes et de ces hommes qui veillent au vent dominant et qui risquent parfois leur propre vie afin que l'eau salée n'ait jamais le goût des larmes.

Pour couronner votre excellent rôle de bénévoles, je saisis l'occasion pour vous adresser encore un gros merci et pour vous signifier encore que vous avez toute ma confiance. Et en ces temps de fêtes, on a tous une mission, celle de souhaiter de joyeuses fêtes à ceux qu'on aime.

En cette nouvelle année 2017 qui commence, je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité, tant pour vous-



même, que pour vos proches. Que cette année soit remplie de réussites professionnelles et de satisfactions dans votre mission à la GCAC. Je souhaite aussi que nos relations comme sauveteurs soient les plus agréables et que notre collaboration dure encore de nombreuses années.

Moi, en tant que président de la GCAC ainsi que la direction et tout le personnel, nous vous offrons nos meilleurs vœux à l'occasion de

Noël et du Nouvel an 2017 et que la magie de Noël transforme votre foyer en un havre de paix, où règnent le bonheur et la gaieté!



Michel Denis

Président - Garde côtière auxiliaire canadienne (Q) inc.

MESSAGE FROM THE PRESIDENT

Dear Members,

As the holidays near, the CCGA has numerous reasons to celebrate and would like to share with you, through this edition of *Le Dauphin*, the past year's many highlights. Success and growth do not happen overnight.

The CCGA can count on its members' and staffs' wide range of expertise, boundless enthusiasm and varied skills. Were it not for you, our Auxiliary would not know the success it has known.

We wish to congratulate all volunteers and staff who have worked so hard to advance the CCGA's mission and vision. Because of you, the Canadian Coast Guard Auxiliary is recognized as one of the best volunteer rescue organizations in the world, both in terms of safety and cost-effectiveness.

The CCGA and the Board of Directors are proud to acknowledge their many success stories over the past two years. Our financial situation is stable and our commitment at all levels will allow us to formulate a position so as to be very competitive in an ever-changing market. The CCGA has also demonstrated excellent leadership at the national level through the contributions of its talented volunteers and staff.

Indeed, our peers have commended us on our work with the CCG to improve the next contribution agreement, our work with Transport Canada to bolster the prevention budget, our work to improve our training, our work to develop the new GISAR/SMS and, lastly, the work that we have put into establishing Area 06 (Nunavik).

We also made exceptional progress in the training of our Rescuers with the addition of the SVOP (Small Vessel Operator Proficiency) certificate component and MED-3 (Marine Emergency Duties/FUM) training. Rescuers who successfully complete this training can then go on to obtain a Master certificate.

In addition, we have developed new training for officers, that is, our unit leaders, directors and assistants. This training will complement the Reference Guide for Unit Leaders, which provides information about "what to do" but not "how to do it" in order to fulfill our obligations.

2016 was a record year for the CCGA-Q, with 583 missions conducted between the region of Montréal and Harrington Harbour, through the participation of our 666 members, 20 corporate AVs and our 75 private AVs.

I would like to express my sincere gratitude to all of our volunteers, board members and staff who have strived to fulfill our mission of saving lives. Each year, weather conditions, carelessness, negligence and technical problems result in our rescuers being called out to help people at sea, without judgment, and with their sole goal being to rescue them. But what joy it is to bring a boat back to port with her occupants safe and sound!

Though our Rescuers are not necessarily drawn from the marine world, they are all seasoned sailors and rescuers. Each one has been perfectly trained for his or her function and, in particular, has been warned that the sea is not always docile and that it is not always a theater of expansive, spectacular sunsets at dusk. Motivated not only by their pride in their work, our members are also driven by the gratitude of victims and their families. Anyone who becomes a member of the CCGA becomes a member of a large organization that has realized many accomplishments and successful missions and has saved many lives.


The adoption of our new governance structure has enabled us to accomplish our work more effectively. Our governance and operations are now more clearly defined, something that is reflected in our affairs and has resulted in a more efficient decision-making process. The visionary leadership of our Board of Directors in advancing the strategic planning of the CCGA will serve us well for many years to come.

Through these words, I would like to tell the Rescuers of the CCGA how very proud I am to be their President, the President of an organization whose women and men "keep watch" of the prevailing winds and who sometimes risk their own lives so that salt water may never taste of tears.

To wholly acknowledge your invaluable role as volunteers, I wish to take this opportunity to thank you once again and to assure you that you have my every confidence. And, during this festive time of the year, we all have another mission: that of wishing happy holidays to those close to us.

As the New Year is upon us, I would like to offer you all my best wishes for happiness, health and prosperity, both for yourself and your loved ones. May 2017 be filled with professional success and satisfaction as you carry out your mission with the CCGA. It is also my hope that we will doubly enjoy our relations as fellow rescuers and that our collaboration will continue for many years to come.

As President of the CCGA, and on behalf of our management and staff, I wish to extend our best wishes to you for a truly magical Christmas—one that transforms your home into a haven of peace, where happiness and gaiety reign—and the very best for the New Year!



Michel Denis

Président - Canadian Coast Guard Auxiliary (Q) Inc.



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



UN AUTOMNE SUR LA ROUTE

Comme à chaque année, je complète présentement notre tournée automnale des réunions des différentes zones et les réunions des services.

Cette tournée s'est agrandie cette année avec l'arrivée de notre nouvelle zone 06 au Nunavik. Bien sûr, chaque rencontre est une opportunité de plus pour informer, expliquer, recevoir des commentaires et suggestions pour le futur. En tant qu'organisation, nous savons depuis longtemps que notre savoir-faire réside dans l'expérience de vie de l'ensemble de nos membres. Les échanges que nous avons lors de ces réunions sont sans doute les moments les plus intéressants et stimulants dans mon travail de directeur général. Je remercie sincèrement tous ceux et celles qui y participent.

NOMBRE RECORD DE MISSIONS

Nous terminons effectivement une saison historique au niveau du nombre de missions que nous avons traitées cette année. Plus de 583 missions nous ont été confiées par le MRSC. Il s'agit donc d'une contribution exceptionnelle pour tous nos

bénévoles qui ont été plus que jamais disponibles. Bien sûr, cela aura créé une pression budgétaire puisque nous avons remboursé près de 130,000\$ à l'ensemble de nos BSA autant privés que corporatifs. Est-ce un problème? Non. Pas vraiment. C'est un heureux problème.....de gestion!

LE NUNAVIK, NOTRE ZONE 06

La mise en place de ces nouvelles unités a impliqué un certain nombre d'ajustements au niveau de la gestion du bureau, à commencer par apprendre et répéter des noms de municipalités passablement difficiles à « prononcer » pour nous! Il est prévu que 14 nouvelles unités seront graduellement créées au cours des prochaines années.

Par contre; bonne nouvelle pour nos membres anglophones! Cela nous a convaincu de la nécessité d'entreprendre la traduction de plusieurs de nos documents administratifs qui serviront également à l'ensemble de nos membres anglophones de la région de Montréal et de la Base Côte-Nord. Certains de ceux-ci sont déjà disponibles dans Gisar.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

À titre de responsable du comité des événements spéciaux, je peux vous confirmer que notre prochaine AGA aura lieu à l'Hôtel Sheraton Laval du 10 au 12 mars 2017. Le directeur de la zone

05, hôte de l'événement a déjà formé un comité organisateur local afin que notre rencontre, la plus importante de l'année soit une réussite. Déjà, plusieurs discussions ont eu lieu afin de réviser le programme des activités entourant l'événement. N'hésitez donc pas à réserver votre week-end en 2017.

RETOUR SUR LES LIVRES DE BORD

J'ai profité des réunions de l'automne pour rappeler et expliquer davantage certaines annonces qui ont été faites au cours des derniers mois via le Livre de Bord. Ceux-ci sont des outils précieux de communication interne dont j'invite tout le monde à les « sauvegarder » dans des fichiers faciles d'accès pour vous. Sinon, vous pouvez toujours y avoir accès...une fois de plus dans Gisar!

CONGÉ DES FÊTES

Enfin, cette période de l'année doit nous permettre à tous de prendre une pause des nombreux dossiers GCAC et profiter du temps de nos rencontres entre amis et famille afin de se changer les idées. Au nom de mes deux collègues de tous les jours, Nancy et Jocelyn, nous vous souhaitons de très Joyeuses Fêtes.

Louis Melançon

Directeur général

MESSAGE FROM THE DIRECTOR GENERAL

AN AUTUMN ON THE ROAD

As is the case each year, I am currently completing our autumn round of meetings of the different areas and services. This year's round has been expanded, with the addition of our new area: Area 06 in Nunavik. Of course, each meeting affords us another opportunity to provide information and explanations, and to welcome comments and suggestions for the future. As an organization, we have long known that our expertise resides in all of our members' life experiences. The discussions that we have at these meetings are undoubtedly the most interesting and most stimulating moments in my work as Director General. My sincere thanks to everyone who took part in them.

RECORD NUMBER OF MISSIONS

We are about to wrap up a record-breaking season in terms of the number of missions we have been involved in this year. The MRSC entrusted over 583 missions to us, representing an exceptional contribution by all our volunteers, who have been more available than ever. Of course, this has resulted in some budgetary pressure since we reimbursed a total of nearly \$130,000 to our AVs, both private and corporate. Is this a problem? No, not really. If it is, it's a welcome problem . . . for management!

NUNAVIK, OUR AREA 06

The establishment of these new units has meant some adjustments in terms of our office management, including learning and repeating the names of municipalities that are quite difficult for us to pronounce! We anticipate that 14 units will gradually be established over the course of the next few years.

And we have good news for our Anglophone members! All this has convinced us of the need to translate a number of our administrative documents; they will also be used by all of our Anglophone members in the Montréal and Lower North Shore areas. Some of these documents are already available in GISAR/ SMS.

ANNUAL GENERAL MEETING

As the Chair of the Special Events Committee, I wish to confirm that our next AGM will be held at the Hôtel Sheraton Laval from March 10-12, 2017. The Director of Area 05, which will be hosting the event, has already set up an organizing committee to ensure the success of our meeting, the most important one of the year. Several discussions have already taken place to revise the program of event-related activities. Remember to book your weekend in 2017.

ANOTHER LOOK AT THE LOGBOOK/LIVRE DE BORD

I took advantage of the fall meetings to go over some of the announcements that have been made over the past few months via the Logbook. I urge you to "save" these valuable internal communications in files that are easy for you to access. If not, they are always available. . .in GISAR/SMS!

HOLIDAY SEASON TIME-OFF

Lastly, this time of the year is an opportunity for us to take a break from the many CCGA files and our preoccupations with them to enjoy time with family and friends. On behalf of my two colleagues, Nancy and Jocelyn, with whom I work on a daily basis, I wish you all a truly happy holiday season.

Louis Melançon
Director General

LA GCAC QUÉBEC PREND DE L'EXPANSION



En septembre 2015, la Garde côtière canadienne (GCC) région Centre et Arctique, dont nous faisons partie, nous approuvait afin de mettre en place une

capacité d'intervention SAR sur les plans d'eaux de la Baie d'Hudson et de la baie d'Ungava. À cet effet, on nous demandait de créer de nouvelles unités de la Garde côtière axillaire canadienne (GCAC) sur l'ensemble du territoire du Nunavik localisé dans la partie septentrionale du Québec. Il existe actuellement 14 municipalités sur ce territoire et chacune est équipée d'un bateau de recherche et sauvetage à coque rigide d'une longueur de 27' ou 30' de type Zodiac avec cabine. Également, dans chaque municipalité nous retrouvons des groupes de 2-3 personnes qui possèdent les prérequis pour opérer ce type d'embarcation.

À cet effet, de concert avec nos collègues de la GCC (Peter Garapick, Mark Gagnon), le chef de police du Nunavik (Michel Martin) et le responsable de la Sécurité Civile de l'administration régionale Kativik (Craig Lingard) nous avons participé à des rencontres avec les représentants des localités de Kangirsuk, Kangiksuaq, Inukjuaq, Puvimutuk, Kuujjuarapik et finalement Kuujuaq. Ces visites ont été effectuées entre le 9-12 février 2016.

Dans chaque localité une présentation du projet accompagnée d'un vidéo sur la GCAC fut donnée aux participants. Les personnes présentes à ces rencontres incluaient le maire ou son remplaçant, le gérant municipal, le conseiller ou la conseillère et des membres d'équipage (patrons d'embarcation). Les principales préoccupations soulevées par les membres lors de ces rencontres étaient reliées à la rémunération des activités (formation, mission SAR, exercice) et la formation en Inuktitut (langue locale). La majorité

des personnes qui sont volontaires pour des organisations comme les Rangers ou pompiers volontaires reçoivent une rémunération lorsqu'ils participent aux activités précitées. Nous leur avons expliqué qu'au niveau de la GCAC les seules dépenses autorisées consistaient à un remboursement basé sur un tarif horaire lors des missions SAR, frais de voyages pour des réunions ou formations autorisées.

En juillet 2016, nous y sommes retournés afin de poursuivre nos rencontres avec 3 nouvelles localités et faire du recrutement auprès de celles déjà visitées en février dernier. À ce jour, nous avons recruté 23 nouveaux membres répartis dans 5 villages (Kuujuaq, Ivujivik, Kangiqsuaq, Salluit, Akulivik); parmi ces 23 membres 4 d'entre eux ont débuté une formation pour devenir instructeurs. Les 6 membres de Kuujuaq ont reçu leur première formation (Sauveteur 1 et 2) dans la semaine du 19 septembre 2016. Le BSA de la localité de Kuujuaq est maintenant approuvé pour répondre aux incidents SAR. Également, M. Mark Gordon membre de l'unité de Kuujuaq a été nommé directeur par intérim de la zone 06 et M. Michael Gordon agit comme adjoint à la formation.

Il nous reste 5 autres communautés à visiter pour leur faire part du projet d'implantation de nouvelles unités de la GCAC. Ces visites s'effectueront au cours

des prochains mois de l'année 2106 et début 2017.

La mise en place d'un tel projet représente plusieurs défis dont la langue (Anglais et Inuktitut) et une culture différente de la nôtre. Les solutions du Sud ne seront pas nécessairement celles pour le Nord. Il nous faudra faire preuve d'une grande ouverture d'esprit pour obtenir du succès. Également, nous devons tenir compte du fait que les moyens de transport entre les localités sont limités au bateau et à l'avion. Nous allons devoir travailler en étroite collaboration avec les autorités de l'Administration régionale Kativik et les autorités municipales.

Un budget de l'ordre de \$200K (hors de la contribution actuelle) et entièrement dédié au développement du Nunavik a été octroyé à notre organisation pour l'année financière en cours et suivante afin de débiter la création de quelques unités (5 à 6). L'objectif à moyen terme est de créer des unités dans chacune des localités.

En résumé, nous avons un grand défi à relever mais réalisable avec un effort collectif.

André Audet

Directeur des opérations Garde côtière auxiliaire canadienne (Q)



Voici la photographie de la réunion du Conseil de l'ARK concernant la sécurité publique. Photo : propriété Kativik Regional Government (KRG).



Session de formation à Kuujuaq avec les nouveaux membres. Training session in Kuujuaq with new members. Photo : Ted Smith, directeur de la zone 01.



L'équipe sur le bateau Rescue 508 - Les 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} personnes à gauche sont trois futurs instructeurs. Photo : propriété Kativik Regional Government (KRG).

CCGA QUÉBEC IS EXPANDING

In September 2015, the Canadian Coast Guard (CCG), Central and Arctic Region, to which we belong, approached us in order to put in place a SAR response capacity on the waters of Hudson Bay and the Bay of Ungava. To this end, we were asked to establish new Canadian Coast Guard Auxiliary (CCGA) units throughout the territory of Nunavik, which comprises the northern portion of Québec. Nunavik currently counts 14 municipalities, each of which is equipped with a 27' or 30' rigid-hull Zodiac-type search and rescue craft, with cabin. Each municipality also has groups of 2-3 persons who have the prerequisites to operate this type of craft.

Together with our CCG colleagues (Peter Garapick and Mark Gagnon), the Nunavik police chief (Michel Martin) and the person in charge of civil security of the Kativik Regional Government (Craig Lingard), we took part in meetings with the representatives of the localities of Kangirsuk, Kangiksujuaq, Inukjuaq, Puvirnituq, Kuujuarapik and, lastly, Kuujuaq. These meetings were held from February 9-12, 2016.

In each locality, the project was presented to meeting participants, and was accompanied by a video on the CCGA. Attendees included the mayor or deputy mayor, the municipal manager, the advisor and crew members (coxswain). The main concerns raised during these meetings were related to remuneration of activities (training, SAR missions, exercises) and training in Inuktitut (language spoken locally). Most persons who volunteer with organizations like the Rangers or are volunteer firefighters are remunerated when they take part in the above-mentioned activities. We explained to them that at the CCGA level, eligible expenses only are reimbursed, with an hourly rate being paid for SAR missions, as well as travel expenses for meetings or authorized training.

In July 2016, we returned to Nunavik to continue holding meetings with three other localities, and carry out recruitment with the communities visited last February. To date, we have recruited 23 new members from 5 villages (Kuujuaq, Ivujivik, Kangiqsujuaq, Salluit, Akulivik); 4 of these 23 members have begun training to become instructors. The six members from Kuujuaq were given their initial training (Rescuer 1 and 2) during the week of September 19, 2016. Kuujuaq's AVs have now been approved to respond to SAR incidents. Also, Mark Gordon, member of the Kuujuaq unit, was appointed Acting Director of Area 06 and Michael Gordon is acting as training assistant.

There are five other communities left for us to visit and inform them of the project to establish new CCGA units. These visits will take place in the remaining months of 2016 and early 2017.

Implementing such a project brings with it a number of challenges, including language (English and Inuktitut) and a culture that is different from ours. Solutions that may be applied in the South will not necessarily be applicable in the North. If we are to succeed, we will need to be very open-minded and also take into account the fact that transportation between localities is limited to boat and aircraft. It will be important for us to work closely with the authorities of the Kativik Regional Government and the municipal authorities.

Our organization has been allocated a \$200K budget (excluding the current contribution), wholly dedicated to the development of Nunavik, for the current and coming fiscal year, to start establishing a few units (5-6). The medium-term objective is to set up units in each locality.

In short, we have a huge challenge to take up but I am confident that it is one that can be accomplished through a collective effort.

André Audet
Operations Director



MESSAGE DU DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS



C'est avec grand plaisir que nous présentons cette édition du Dauphin pour la saison hivernale 2016 - 2017. Notre dévouée éditrice Claudette Petitpas a surpassé encore nos attentes au niveau qualité et

quantité et ses compétences académiques et artistiques sont assez évidentes.

Merci à nos adjoints en communication des zones et aux commandants et autres membres de la GGAC(Q) pour leurs contributions et photos qui arrivent souvent juste à l'heure. Le succès du Dauphin, comme celui de la GCAC en général, résulte d'un travail d'équipe.

A titre de directeur du Service des communications je fais face à un défi paradoxal: Comment assurer l'évolution et l'efficacité de nos communications entre membres d'une famille de bénévoles répartie sur un vaste territoire qui livre un service humanitaire à la population.

La GCAC n'est pas un club de Golf ni un Club nautique. Nous sommes privilégiés d'agir comme sauveteurs respectés, souvent présents pendant les épisodes les plus marquantes et traumatisantes des vies de nos "clients". Nous livrons un service SAR et humanitaire essentiel à une population qui ignore souvent notre

existence tant qu'un sauvetage ou une recherche ne sont pas requis. De plus, nous sommes souvent confondus avec d'autres organismes de services non-bénévoles.

Vous tous qui agissez et contribuez à notre belle organisation méritez le respect et la reconnaissance dû au gens comme nous qui donnons et redonnons sans arrêt. De plus, il est naturel que nous voulions partager nos expériences avec nos collègues et amis et d'être reconnus et même supportés par nos partenaires externes. Ceci est normalement rendu plus facile par des moyens modernes et instantanés qu'on utilise souvent dans nos vies privés. Il est donc naturel que je reçoive très souvent les suggestions et demandes pour plus de présence dans les médias sociaux et autres véhicules de communication plus efficaces et modernes.

Mais le paradoxe est que notre responsabilité primordiale est de respecter le professionnalisme et la confidentialité de nos actions humanitaires. Nous intervenons aux moments les plus difficiles des vies d'étrangers et notre service à la population demande que nous travaillions toujours dans l'ombre et dans l'humilité selon la directive essentielle des bénévoles. C'est là le défi en communication de notre service dans ce nouvel âge.

Il me semble que le concept d'humilité est de plus en plus érodé dans notre société par les pressions de vedettes qui sont à la mode. D'offrir un service essentiel,

professionnel, difficile, et parfois même dangereux d'une façon confidentielle demande une discipline et une confiance énorme en soi. Nous composons avec des priorités essentielles, la promotion de nos membres et leur mission si importante et la nécessité de respecter la confidentialité envers les gens que nous aidons. En 2016-2017, cette exigence d'humilité n'est pas facile à accepter ni à promouvoir, mais c'est notre réalité et notre privilège de la partager.

« Privilège » parce que je suis personnellement convaincu que la récompense la plus importante est le respect des gens autour de nous, les plus proches de votre équipe qui ont vécu formations, travail, missions, pertes, sauvetages, et défis côte à côte avec vous, jour après jour. Dans mon cas ici à Rimouski comme partout ailleurs dans notre organisation, je reconnais de très beaux exemples de cette humilité.

Je suis certain que nous pouvons faire encore mieux aux niveaux des communications mais nous reconnaissons la nécessité de la confidentialité avant tout ainsi que l'impact qu'elle a sur nos efforts et modalité de communications. Pour cela nous demandons votre compréhension et vous remercions de votre support comme d'habitude.

Je souhaite à tous de très Joyeuses Fêtes!

John E. (Ted) Savage
Directeur des communications

MESSAGE FROM THE DIRECTOR OF COMMUNICATIONS

It is with great pleasure that we present this edition of Le Dauphin for the holiday season 2016-17. Mme Claudette Petitpas as Editor, our Assistants, Commanders, and Members from each Zone have surpassed our expectations for quantity and quality of text and photos for this important communications vehicle. Le Dauphin is surely a Team Effort.

Your Communications Service is working in concert with the Administrative Council and other departments to deliver key elements for the public, with our partners, and for our membership. The Photo of The Year contest is enjoying a strong surge of participation, we are working with our GISAR platform to update texts and photos, and we are developing new templates for recruitment, donations, and media relations. The "Did You Know..." notices will appear more often, we have established Working Groups to wrestle with complex issues surrounding email and Social Media usage, how Titles and Signatures are used, and to review our strategies for the most important Boat Shows we attend.

The Communications Service faces some paradoxical challenges: To assure the evolution and efficiency of our communications

throughout our family of volunteers spread-out over the vast territory of Québec delivering a humanitarian (and often strictly confidential) service to the public.

The GCAC(Q) is not a Yacht Club. Our important work is related to standards of confidentiality that we find in related SAR agencies such as the CCG and we realize that we are privileged to work as respected search & rescue professionals. We are often present in our "clients" lives during their most difficult and traumatic moments. We deliver an essential SAR and humanitarian service to a public that, until it is needed under duress, has little or no awareness of our existence. Further, we are often mistaken for "paid-bureaucrats" simply doing what is expected.

The GISAR, Le Dauphin, The Log Book, Did-You Know..., and our communications via private eMail are the primary and most professional methods of sharing our experiences. It is natural that we should want to fully share our enthusiasm with our colleagues, friends, media, and external partners for support and recognition. Modern modes of instant connection deliver the ability of up-to-the-minute sharing of our lives.

"But..." the paradox remains; we have a primary responsibility to respect the limits of our professional engagement and the confidentiality of our humanitarian challenge to others. Like many other first responders we must work in the shadows of self-inflicted humility, even as volunteers. We are obliged at all times to respect and protect the confidential nature of our interactions with the people we assist and serve. In 2016-17 such an insistence on humility is not an easy sale, but it is our reality and our privilege.

"Privilege" because the most important payback one can achieve is the respect of those closest to us. Colleagues, those who live the same training sessions, work, missions, failures, rescues, and

challenges side-by-side, day-after-day. They know how good you are and that is the best reward.

For all of that we ask for your usual understanding and support in our GCAC(Q) communications efforts.

Happy holidays and many thanks for your work and contributions.

Mr. John E. (Ted) Savage
Director of Communications

NOUVEAUX TARIFS DE REMBOURSEMENT (EN VIGUEUR À COMPTER DU 3 OCTOBRE 2016)



**S.V.P. PRENDRE NOTE DES
TAUX APPROUVÉS POUR LE
REMBOURSEMENT DES REPAS,
L'INDEMNITÉ DE FAUX FRAIS ET
L'UTILISATION AUTORISÉE D'UN
VÉHICULE PARTICULIER AU COURS D'UN DÉPLACEMENT
EN SERVICE COMMANDÉ.**

REPAS :

Déjeuner	17,00 \$
Dîner	17,25 \$
Souper	45,55 \$

Total quotidien admissible : 79,80 \$

Indemnité pour faux frais : 17,30 \$

L'indemnité pour faux frais ne peut être réclamée lors de la participation à une activité commandée par le Comité des événements spéciaux (AGA et Formation interzone)

UTILISATION D'UN VÉHICULE PRIVÉ LORS D'UN DÉPLACEMENT AUTORISÉ : 0,495 DU KILOMÈTRE

Le tarif est de 0,30 \$ du kilomètre lors de la participation à une activité commandée par le Comité des événements spéciaux (AGA et Formation interzone).

Daniel Michaud
Trésorier GCAC(Q)

NOUVEAUX TAUX DE REMBOURSEMENT SAR EN VIGUEUR À COMPTER DU 8 OCTOBRE 2016

**S.V.P. PRENDRE NOTE DES NOUVEAUX TARIFS
APPROUVÉS POUR L'UTILISATION DES EMBARICATIONS
AUXILIAIRES LORS DES ACTIVITÉS SAR.**

10,97 \$ de l'heure par mètre de longueur de l'embarcation utilisée.

OU

- **82,78 \$** de l'heure pour les embarcations de catégorie « A »
- **132,92 \$** de l'heure pour les embarcations de catégorie « B »
- **185,61 \$** de l'heure pour les embarcations de catégorie « C »
- **107,87 \$** de l'heure pour les embarcations de catégorie « D »
- **161,94 \$** de l'heure pour les embarcations de catégorie « E »
- **185,61 \$** de l'heure pour les embarcations de catégorie « Arctique »

Note : Le taux maximum remboursé, sera celui de la classe « C ».

Daniel Michaud
Trésorier GCAC(Q)



CRÉDIT D'IMPÔT POUR AVOIR PARTICIPÉ À DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE AVEC LA GCAC

RÉSUMÉ DES CRITÈRES EXIGIBLES

- Vous devez avoir cumulé un minimum de 200 heures admissibles dont au moins 101 heures de catégorie primaires et au maximum 99 heures secondaires.

- Les heures primaires sont :

a) Répondre à des activités de recherche et sauvetage (votre nom devra être mentionné dans le rapport d'activité et les heures inscrites dans GISAR);

b) Être disponible sur appel avec un plan de disponibilité de déposé à la MRSC (ces heures devraient être inscrites dans GISAR);

c) Être disponible sur appel selon une cédule établie et écrite par le commandant de l'unité. Vous n'avez pas besoin d'être sur le BSA durant les heures de disponibilité, mais pour que ces heures soient admissibles comme heures primaires, vous devez obligatoirement répondre aux appels et non le faire sur une base volontaire;

d) Participer à des patrouilles SAR;

e) Participer à une réunion de l'unité dont le but est relié strictement aux activités SAR et non à l'administration générale de l'unité. Habituellement il s'agit de la première réunion annuelle. Une seule réunion d'unité par année devrait compter pour les heures primaires. (FOS, FOA, FOB et FPS reliées à des opérations SAR);

f) Participer à des activités de formation sur l'eau ou en classe reliées aux activités de recherche et sauvetage (les heures de déplacement ne sont pas des heures primaires);

g) Dispenser des formations en tant que formateur ou instructeur.

- Les heures secondaires sont :

a) Assister à des réunions d'unité ou de l'organisation (exemple AGA) dédiées à de l'administration générale incluant des réunions générales d'administration, d'adoption de politiques ou de planifications de formation et autres;

b) Heures pour la maintenance et la réparation des BSA;

c) Participer à des activités de prévention et de sécurité (par exemple Salons nautiques et inspections de courtoisie);

d) Participer à des activités de financement;

e) Déplacements pour toute activité.

Vous devrez être en mesure de démontrer à Revenu Canada ou à Revenu Québec les heures primaires et secondaires déclarées. Conservez tous les documents de compilation des heures déclarées (cédules sur appel et rapports GISAR).

Le commandant d'unité devra vous fournir un document certifiant les heures primaires et les heures secondaires que vous avez effectuées au cours de l'année. Ce document devrait être imprimé sur la formule proposée sur papier à entête officiel de la GCAC(Q). (Formulaire disponible dans GISAR)

Pour votre information, voici les règles établies par Revenu Canada et Revenu Québec.

Guide général d'impôt et de prestations au Fédéral :

Vous pouvez demander une déduction d'impôt non remboursable de 3 000\$, ce qui donne un crédit de 450\$ à un taux d'imposition fédéral de 15%, si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous étiez un volontaire en recherche et sauvetage durant l'année.

- Vous avez effectué au moins 200 heures de services admissibles à titre de pompier volontaire ou de volontaire en recherche et sauvetage au cours de l'année dont au moins 101 heures primaires.

Les services admissibles de volontaire en recherche et sauvetage auprès d'un organisme de recherche et sauvetage consistent à :

- intervenir et être disponible en cas de situations d'urgence de recherche et sauvetage à titre de volontaire en recherche et sauvetage;

- assister aux réunions tenues par l'organisme de recherche et sauvetage;

- suivre la formation requise se rapportant aux services de recherche et sauvetage.

Un organisme de recherche et sauvetage est admissible s'il est membre de l'Association canadienne des volontaires en recherche et sauvetage, de l'Association civile de recherche et sauvetage aériens ou de la Garde côtière auxiliaire canadienne, ou si son statut d'organisme de recherche et sauvetage est reconnu par une autorité provinciale, municipale ou publique. Votre organisme de recherche et sauvetage peut vous dire s'il est admissible.

Remarque : à titre de pompier volontaire ou de volontaire en recherche et sauvetage, vous pourriez avoir droit à une exemption de revenu pouvant atteindre 1 000 \$ au lieu du MPV ou du MVRS. Pour en savoir plus, lisez « Volontaires des services d'urgence » à la Ligne 101 - Revenus d'emploi.

Guide TP-1 de Revenu Québec - Déclaration de revenus

Vous pouvez demander un crédit d'impôt de 480 \$, soit l'équivalent de 16 % d'un montant de 3 000 \$, si vous remplissez les conditions suivantes :

- durant l'année, vous étiez un volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage;

- vous avez effectué au moins 200 heures de services admissibles au cours de l'année;

- si vous avez reçu une rémunération non imposable pour des services fournis en tant que volontaire participant à des services d'urgence (celle-ci figure à la case L-2 du relevé 1 et peut atteindre 1 110 \$), vous l'avez incluse dans le calcul de votre revenu (voyez le paragraphe «Volontaire participant à des services d'urgence» des instructions concernant la ligne 101).

- les services fournis en tant que volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage à un ou plusieurs organismes admissibles et qui consistent à intervenir, et à être prêt à le faire à tout moment, en cas de situation nécessitant des opérations de recherche et de sauvetage, ou en cas de situations d'urgence connexes;

- assister à des réunions tenues par le ou les organismes admissibles;

- participer aux activités de formation requises liées aux opérations de recherche et sauvetage.

Si, durant l'année, vous avez fourni des services en tant que volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage, additionnez le nombre d'heures de services admissibles que vous avez effectuées comme volontaire participant à des opérations de recherche et de sauvetage pour déterminer si vous atteignez les 200 heures de services admissibles requises.

Daniel Michaud
Trésorier GCAC(Q)

VOLUNTEER TAX CREDIT FOR TAKING PART IN SAR ACTIVITIES WITH THE CCGA

SUMMARY OF ELIGIBILITY CRITERIA

- You must have a minimum of 200 hours of eligible volunteer services, including 101 primary hours.
- **Primary hours include:**
 - o Responding to SAR calls (your name must appear in the Activity Report and recorded in GISAR/SMS)
 - o Being available on call, with an availability plan filed with the MRSC (These hours should be recorded in GISAR/SMS.)
 - o Being available on call as duty crew, with a schedule established and written up by the Unit Leader. You do not need to be aboard the AV during the hours of availability, but in order for your time to be eligible as primary hours, you must be obliged to respond to calls and not do so on a voluntary basis (in other words, being available to respond and being obliged to respond during the duty period)
 - o Taking part in SAR patrols
 - o Taking part in a unit meeting, the purpose of which is strictly related to SAR activities and not to the general administration of the unit. Usually, this means the first annual meeting. One unit meeting only per year should count as primary hours (FOB, FOA, FOB, and FPS) related to SAR services).
 - o Participating in on-water or in-class training activities related to SAR operations (travel time does not qualify as primary hours).
 - o Giving training as trainer or instructor
- **Secondary hours include:**
 - o Attending meetings of the unit or of the Auxiliary (e.g. AGM) dedicated to general administration, including meetings for general administration, policy adoption or planning training or other
 - o Time spent on the maintenance and repair of AVs
 - o Participating in boating safety and SAR prevention activities (e.g. boating shows and courtesy inspections)
 - o Participating in fundraising activities
 - o Travel time for any Auxiliary activity

You must be able to show Revenue Canada or Revenu Québec the primary and secondary hours reported. Keep all documents used for compiling the number of hours reported (on-call schedules and GISAR/SMS reports).

Your Unit Leader is to provide you with a document certifying your primary and secondary hours of volunteer service during the year. This document should be printed using the proposed template on official CCGA(Q) letterhead.

For your information, the rules established by Revenue Canada and Revenu Québec are presented below.

General Income Tax and Benefit Guide - Federal:

You can claim a \$3000 non-refundable tax credit which, at a 15% tax credit rate, means that you would receive \$450 in tax savings, if you satisfy the following conditions:

- You were a search and rescue volunteer during the year; and
- You completed at least 200 hours of eligible volunteer firefighting services or eligible search and rescue volunteer services during the year, of which at least 101 were primary hours.

Eligible search and rescue volunteer services with an eligible search and rescue organization include:

- responding to and being on call for emergency search and rescue calls as a search and rescue volunteer;
- attending meetings held by the search and rescue organization;
- participating in required training related to search and rescue services.

An eligible organization is a search and rescue organization that is a member of the Search and Rescue Volunteer Association of Canada, the Civil Air Search and Rescue Association, or the Canadian Coast Guard Auxiliary, or whose status as a search and rescue organization is recognized by a provincial, municipal or public authority. Your search and rescue organization can tell you if it is eligible.

Remark: As a volunteer firefighter or search and rescue volunteer, you may be eligible to claim a \$1,000 exemption instead of the VFA or the SRVA. For more information, see "Emergency services volunteers" on line 101 - Employment income.

Revenu Québec's Guide TP-1.G-V - Income Tax Return

You can claim a tax credit of \$480 (16% of \$3,000) if you meet the following requirements:

- You were a volunteer participating in search and rescue operations during the year.
- During the year, you performed at least 200 hours of eligible services.
- If you received tax-exempt remuneration for volunteer search and rescue services (which is shown in box L-2 of your RL-1 slip and can be up to \$1,110), you have included that amount in your income (see "Emergency services volunteers" in the instructions for line 101).

Services provided by search and rescue volunteers to one or more eligible organizations are eligible services where such services consist of:

- being on call for and responding to situations requiring search and rescue operations and related emergency calls;
- attending meetings held by eligible organization(s);
- participating in required training related to search and rescue operations.

If, during the year, you provided services as a search and rescue volunteer, add the number of hours of eligible services that you provided as a search and rescue volunteer to determine whether or not you have performed the required 200 hours of eligible services.

Daniel Michaud
Treasurer

RAPPEL DE CERTAINES RÈGLES D'ADMINISTRATION

COLLATIONS (2.50\$ par membre)

Nos politiques de gestion interne prévoient que lors d'activités autorisées, nous pouvons rembourser un montant de 2.50\$ par membre qui a signé le rapport d'activité.

La réclamation doit être faite par le commandant de l'unité ou le responsable de l'activité. Cette réclamation doit être transmise sur le formulaire de réclamation approprié et doit être accompagnée par une copie du rapport d'activité et un reçu. Le reçu est obligatoire et nous remboursons jusqu'à un maximum de 2.50\$ par membre présent.

COUCHER À L'EXTÉRIEUR DU DOMICILE DANS UN ENDROIT NON-COMMERCIAL (EX. DANS LA FAMILLE)

Il est possible de réclamer 50.00\$ par nuit, mais ce montant doit obligatoirement être autorisé au préalable par un membre du comité des finances (président, trésorier ou directeur général).

Daniel Michaud
Trésorier GCAC(Q)

REMINDER OF CERTAIN ADMINISTRATIVE RULES

SNACKS (2.50\$ PER MEMBER)

Our internal management policies stipulate that during authorized activities, we can pay an amount of \$2.50 by member who signed the activity report.

The claim must be made by the unit leader or by the person in charge of the activity. The claim must be transmitted on the appropriate claim form accompanied by a copy of the activity report and a receipt. The receipt is required and we will refund \$2.50 per member present.

SLEEPING OUTSIDE THE RESIDENCE IN A NON-COMMERCIAL PLACE (E.G. IN THE FAMILY)

It is possible to claim 50.00\$ per night, but it is mandatory to make it authorize in advance by a member of the finance committee (president, treasurer or general manager).

Daniel Michaud
Treasurer

LE PORT DU VFI EST OBLIGATOIRE CHEZ-NOUS

Dernièrement, le conseil d'administration a tenu à préciser notre règle interne concernant le port du vêtement de flottaison individuel (VFI).

Considérant que la sécurité de nos membres ainsi que le bon exemple que nous devons de donner au public, sont notre priorité au quotidien, nous tenons à rappeler que le port du VFI est OBLIGATOIRE sur tous les BSA en activité non seulement lors des missions mais également lors de patrouilles.

Lors des MISSIONS, le VFI (standard, pleine veste) est OBLIGATOIRE.

Lors des patrouilles, nous recommandons le VFI (standard, pleine veste) et acceptons le VFI AUTO GONFLABLE et ce, selon le bon jugement des équipages et conditions de navigation.

Il est donc entendu que celui ou celle qui désire porter ce type de VFI devra obligatoirement en avoir un autre à bord (le standard, pleine veste) lors d'une mission.

Nous vous rappelons d'ailleurs que c'est dans ce contexte que l'organisation a négocié pour vous les prix très favorables avec la compagnie Mustang. Pour toutes informations à ce sujet, vous pouvez communiquer au bureau de Sorel en s'adressant à Jocelyn Coulterman.

André Audet

Directeur des opérations Garde côtière auxiliaire canadienne (Q)

WEARING A PFD IS MANDATORY FOR US

Recently, the Board wanted to clarify our internal rules regarding the wearing of personal flotation devices (PFD).

Whereas the safety of our members and the good example that we need to give the public are our daily priority, we want to remind our members that wearing a PFD is REQUIRED on all "BSA" activities not only during missions, but also during patrols.

During MISSIONS, the PFD (standard, full jacket) is OBLIGATORY.

During the patrols, we recommend the PFD (standard, full jacket) and accept PFD AUTO AIR, according to the reasonable judgment of the crews and navigation conditions.

It is understood that a member who wants to wear this type of Auto Air PFD during patrols must necessarily have another standard, full jacket PFD on board that will need to be worn during a mission.

We would like to stress that it is in this context that the organization has negotiated a favourable price with the Mustang Company. For further information, please contact the Sorel office, to the attention of Jocelyn Coulterman.

André Audet

Operations Manager GCAC (Q) inc.



RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS

AVIS À TOUS LES MEMBRES

L'organisation est présentement à la recherche de nouveaux talents pour combler divers postes vacants et renforcer nos équipes actuelles pour ainsi agir dans des fonctions d'instructeurs, de conseillers en prévention, délégués Gisar, ainsi que d'adjoints.

INSTRUCTEURS

Nous recherchons des membres avec ou sans expérience directe, qui aimeraient devenir instructeurs pour notre programme de Sauveteur 1-2-3.

De plus, nous recherchons aussi des membres certifiés par la Croix-Rouge ou Ambulance St-Jean pour donner des formations en premiers soins élémentaires en mer.

Critères généraux :

- Maîtriser la matière à enseigner;
- Avoir une habileté à communiquer la matière;
- Avoir une disponibilité raisonnable et confirmée;
- Faire preuve d'intégrité, d'honnêteté et du souci du détail;
- Accepter de se soumettre à une formation « supervisée » pour obtenir son accréditation;
- être prêt à suivre une formation en pédagogie d'une journée (si requis).

Toutes les candidatures seront remises au Service de la formation afin que chaque candidature soit évaluée objectivement selon les normes et critères spécifiques déterminés par l'organisation.

CONSEILLERS EN PRÉVENTION

Le Service de la prévention est en plein essor et recherche toujours de nouveaux conseillers en prévention.

Critères généraux :

- Avoir un intérêt et des aptitudes pour interagir avec le public;
- Avoir un intérêt marqué pour tout ce qui a trait à la réglementation;
- Être intéressé à faire des vérifications de courtoisie et/ou participer à des Salons;
- être disponible pour participer à des formations.

Nous recherchons toujours ardemment des gens qui pourraient devenir des opérateurs Bobbie et suivre une formation qui vous donnera toute la confiance nécessaire pour en faire...votre Ami!

Toutes les candidatures seront remises au Service de la prévention afin que chaque candidature soit évaluée objectivement selon les normes et critères spécifiques déterminés par l'organisation.

DÉLÉGUÉS GISAR

Considérant que chaque unité a tout intérêt à avoir son propre délégué Gisar, plusieurs d'entre elles sont toujours à la recherche de nouveaux délégués Gisar. Considérant également qu'une unité souhaite que le maximum de nos membres soit à l'aise avec Gisar, plusieurs personnes ont tout intérêt à se partager cette tâche.

Critères généraux :

- Être à l'aise avec les outils informatiques et prêt à apprendre Gisar;
- Être disponible pour aider tous les membres de son unité à devenir familiers avec Gisar;
- Être disponible à l'occasion pour répondre à certaines demandes de l'organisation dans ce domaine.

Sous la supervision du responsable au niveau technique pour Gisar, M.Patrick Gagné, vous ferez partie de son équipe.

ADJOINTS

Suite à des départs, il y a occasionnellement des postes d'adjoints ouverts au sein des divers services. Ce sont tous des postes nominatifs (nommés par le conseil d'administration) sur une base annuelle.

Nous vous invitons à vous en référer aux Lignes directrices de l'organisation ainsi qu'au Guide de références, tous deux disponibles dans Gisar afin d'en savoir plus sur les fonctions et tâches spécifiques à chacun des postes.

Note : Il se peut que dans certains cas le poste envisagé soit déjà comblé, mais nous vous invitons tout de même à nous faire part de votre intérêt puisque très souvent, les directeurs ont besoin de personnes pour travailler sur des comités ad hoc temporaires de travail. Ce qui serait pour vous, une excellente façon de vous familiariser avec le travail au sein du service.

COMMENT APPLIQUER ?

Toutes les candidatures doivent être acheminées à la Direction des ressources humaines par courriel à : info@gcac-q.ca et elles seront réacheminées à chacun des services respectifs qui en feront l'analyse détaillée. Le président en recevra également une copie.

Nous vous invitons donc à nous soumettre votre candidature ou à communiquer avec nous pour en savoir davantage.

Michel Denis
Président



TALENT SEARCH

NOTICE TO ALL MEMBERS

Our organization is actively looking for new talent within our membership to fill vacant positions and to reinforce existing teams. We are looking for instructors, prevention program consultants, GISAR delegates, and assistants.

INSTRUCTORS

We are currently seeking members, with or without first-hand experience, who would like to become instructors for our 1-2-3 Lifesaving Program. In addition we are looking for Red Cross or St-John's Ambulance certified members to give basic "at-sea" first aid training.

General Requirements:

- Mastery of the subject matter;
- Ability to communicate the subject matter;
- Demonstrate and commit to a reasonable amount of availability;
- Demonstrate integrity, honesty, and attention to detail;
- Agree to undergo "supervised" training in order to become accredited;
- Be willing to take a one day training course (if required).

All applications will be turned over to the training department in order to objectively evaluate each candidate against the specific standards established by the organization.

PREVENTION PROGRAM CONSULTANTS

The Prevention program is growing rapidly and encourages new prevention consultants to apply.

General Requirements:

- Show interest and skills in interaction with the public;
- Have a keen interest in all aspects of policy and regulation;
- Be interested in performing courtesy checks and/or participating in trade shows;
- Be available for training.

We are actively looking for individuals who can become Bobbie (our Friend...) operators!

All applications furnished to the Prevention program in order to objectively evaluate each candidate against the specific standards established by the organization.

GISAR DELEGATES

All units of the CCGA depend on the proper use of the GISAR system however many of them are still looking for members who will take on the responsibility. We need members who are interested in taking on this important task in each Unit.

General Requirements:

- Be comfortable with information technology tools and be prepared to learn GISAR;
- Be available to familiarize unit members with the GISAR system;
- Be available, on occasion, to address certain system-related requests by the organization.

You will be under the supervision of Mr. Patrick Gagné, head of technical support (GISAR) as a member of his team.

ASSISTANTS

Due to attrition, positions occasionally become available for assistants in a variety of sectors. These positions are appointed on a yearly basis by the board of directors.

Please refer to the Organization Guidelines as well as the GISAR Reference Manual to learn more about specific duties and requirements; both are available in GISAR.

Please note that in certain cases the position being considered may already be filled. We invite you however to indicate your interest in all cases because managers frequently need personnel to work in consultation with temporary ad hoc working committees. This would be an excellent opportunity for you to become familiar with the work we do in the organization.

HOW TO APPLY?

All applications can be forwarded via email to: Human Resources (info@gcac-q.ca). They will then be redistributed to the respective departments which will conduct a review of the submission. The President will also receive a copy.

We invite you to submit your application or to contact us for additional information.

Michel Denis
President



NOMINATIONS

NOUVEL ADJOINT EN RESSOURCES HUMAINES – ZONE 05

À titre de directrice du Service des ressources humaines, il me fait plaisir de vous annoncer la nomination de monsieur Serge Lepage au poste d'adjoint aux ressources humaines pour la zone 05.

Serge est membre de l'unité 20, Lac des Deux – Montagnes, depuis le 29 mars 2016 et il est très actif au sein de son unité.

Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions et l'assurons de notre bonne collaboration et soutien.



Chantal D'Allaire

Directrice du Service des ressources humaines GCAC(Q) inc

NOMINATIONS

NEW HUMAN RESOURCES ASSISTANT ZONE 05

As Director of the Human Resources department, it is my pleasure to announce the appointment of Mr. Serge Lepage as our new Human Resources Assistant for zone 05.

Serge is a member of the unit 20, Lac des Deux-Montagnes since March 2016 and he is very active in his unit.

We wish him the best of luck in his new position and assure him of our good cooperation and support.

Chantal D'Allaire

Director Human Resources
Department - GCAC(Q) inc.



FORMATION : COURS SAUVETEUR 1- ZONE 05 – VALLEYFIELD- NOVEMBRE 2016

Photos Pierre Lefebvre, directeur de la formation.



Les membres de la zone 05 ont suivi le cours de Sauveteur 1 qui est un cours obligatoire pour tous les membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne.



Le cours de Sauveteur 1 comprend la carte marine 1, matelotage, modalité d'intervention, remorquage et intervention de nuit (la base) ainsi qu'urgence à bord.

SAUVETEUR 1- HORAIRE

Vendredi 19- 22h

Modalités d'intervention (Inst. Richard Bastien)

Samedi 08h30- 16h30

08h30 – 12h30 Carte marine1 (Inst. Serge Jacques)

13h30 – 16h30 Urgence à bord (Inst. André Bastille)

Dimanche 08h30-16h30

08h30-10h30 Matelotage (Inst. P. Lefebvre)

10:30-12:00 Remorquage et Opérations de nuit (Inst. Yohann Samuel Smith)

13:00-14:30 Bouées et révision (Inst. Yohann Samuel Smith)

15:00-17:00 Examen (P. Lefebvre)

Tous les membres de la GCAC qui voudraient embarquer dans le bateau pour faire des patrouilles ou des missions doivent suivre ce cours comme celui, d'ailleurs de premiers soins élémentaires en mer qui sont des cours obligatoires.

Bravo à nos nouveaux membres des unités 09, 43 et 56 qui ont participé à ce cours étalé sur une soirée et une fin de semaine!

Malika Latreche

Adjointe aux communications- Zone 05

LA GCAC DONNE UN COURS SUR LES « AIDES À LA NAVIGATION » À LA GCC.



Nous avons eu le privilège, à la demande de la Garde côtière canadienne de donner un cours sur les « Aides à la navigation » au service des Aides à la navigation de la Garde côtière canadienne. Ce fut très intéressant de pouvoir en même temps échanger nos rôles dans les deux parties ayant la même similitude, mais sous deux différents chapeaux.

Ils étaient surpris de savoir que nous faisons plus du tiers de sauvetage de leur organisation et ceci bénévolement.

Qu'est-ce que les Aides aux navigateurs?

Aides aux navigateurs est un cours qui répond aux questions importantes concernant la navigation sécuritaire dans les eaux canadiennes.

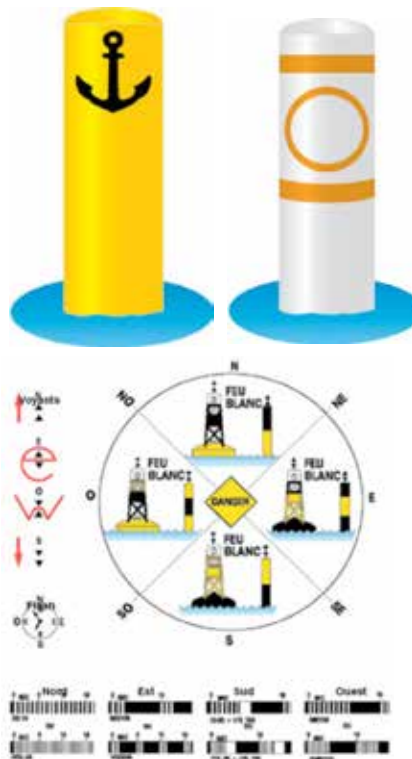
Les Aides aux navigateurs contiennent les informations nécessaires pour veiller à ce que les publications telles que les cartes marines, les Instructions nautiques, les Livres des feux, l'Édition annuelle des

Avis aux navigateurs et les Aides radio à la navigation maritime soient mises à jour.

Nous avons, durant tout le cours de 6h, parlé des rôles de la Garde côtière auxiliaire canadienne dans la recherche et sauvetage ainsi que les formations que nous suivons dans notre organisation afin que nos bénévoles soient prêts à sauver des vies sur le 24/7. Tout le cours portait surtout sur les principales bouées et les balises qui sont des moyens extrêmement utiles pour assurer la sécurité de la navigation.

Malika Latreche

Adjointe aux communications- Zone 05



L'UNITÉ 09 PARTICIPE À UNE FORMATION DE RECHERCHE SUR CARTE ET DIFFÉRENTES MANŒUVRES SUR L'EAU – SAUVETEUR 2

Le 3 septembre dernier une formation sur carte avait lieu à Valleyfield.

De plus, la même journée, une formation pratique sur l'eau sur le lac St-François à bord du bateau servant à la formation, l'Auxiliaire 1232 et l'Auxiliaire 1245 de l'unité 09, les membres ont pu profiter d'un apprentissage de certaines manœuvres sur l'eau.

Les personnes présentes ont apprécié ces formations.

Étaient présents :

Pierre Lefebvre, directeur de la formation, Jean-Pierre Gagnon, Patrick Aumais, Suzanne D'Allaire, Chantal D'Allaire, directrice du Service des ressources humaines, Richard Labranche, commandant de l'unité 09, Pierre Poirier, Robert Mongeau.

Richard Labranche

Commandant de l'unité 09 – Lac St-François-Est.



On remarque sur cette photo : Suzanne D'Allaire, Patrick Aumais, Chantal D'Allaire Jean Pierre Gagnon et Richard Labranche, Le directeur de la formation Pierre Lefebvre apparait de dos. Merci au directeur pour cette belle journée.

COMMUNICATIONS : SAVIEZ-VOUS QUE...

Malika Latreche, adjointe aux communications – zone 05 sera responsable pour le projet Saviez-vous que...

Ce projet sera un outil très important pour le Service des communications de la GCAC (Q).

Je suis persuadé que Malika assumera ce nouveau défi et que ce projet deviendra un succès.

Je compte sur la collaboration de tous pour lui faire parvenir des suggestions, commentaires et articles afin de l'aider dans cette nouvelle fonction.

John E. (Ted) Savage
Directeur des communications

RÉUNION DES MEMBRES DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

Texte Malika Latreche. Photo envoyée par Louis Arsenault.



Les membres du Service des communications 2016, de gauche à droite ; Jean Paquin, adjoint aux communications - zone 03, Louis Arsenault, adjoint aux communications - zone 02, Malika Latreche, adjointe aux communications -zone 05, Michel Denis, président de la GCAC(Q), Claudette Petitpas, éditrice, André Couturier, commandant adjoint, zone 01, Louis Melançon, directeur général, Ted E. Savage, directeur du Service des communications. (Absents de la photo ; Patrick Gagné responsable GISAR et Sébastien Gagné, adjoint aux communications - zone 04)

LES MEMBRES DU SERVICE DES COMMUNICATIONS À L'ŒUVRE

Malika Latreche, adjointe aux communications - Zone 05 et Louis Arsenault, adjoint aux communications - Zone 02.

Voilà la fin de saison 2016 pour nous retrouver autour de la table pour revoir un peu ce qui s'est passé dans la zone 05 et prévoir un peu l'année 2017 en ce qui concerne certaines activités comme :

- Bilan de chaque adjoint des activités des communications dans leur zone
- Activités à venir en 2017
- Projet Salons
- Projet Bobby
- Finance et budget
- Dauphin, etc.
- Les BSA privés
- Concours de photos et autres...
- La communication via GISAR
- Chronique « c'est notre histoire »
- Nos relations avec les médias
- Utilisation sécuritaire et respectueuse des courriels
- Le choix des porte-paroles
- Mise à jour de la politique des communications.

Le temps passait très vite tellement qu'il y avait des choses intéressantes à partager. Le fil des événements défilait à l'allure des communications dans un contexte "SAR".

Pour finir, je dirais ceci :

La communication est un levier de développement. Elle permet l'épanouissement et la participation de façon active au sein de la GCAC permettant ainsi le renforcement du sentiment de fierté et d'appartenance au groupe des bénévoles.

Elle suscite réaction et initiatives en même temps, la communication écrite à travers le Dauphin est un langage, elle est le message de l'organisation à elle-même, source de culture et de cohésion.

La communication au sein de la GCAC via le service des communications concerne d'abord celui qui rédige, mais en même

temps cette relation induit une dimension collective, à travers la compréhension, la coordination, et la confrontation.

Malika Latreche
Adjointe aux communications – Zone 05

Louis Arsenault
Adjoint aux communication – Zone 02



M Ted Savage et M Michel Denis. M Louis Melançon, M Louis Arsenault, Mme Claudette Petitpas, M Patrick Gagné, M Jean Paquin et Mme Malika Latreche.



M. André Couturier, commandant adjoint – Zone 01

ARTICLE DE L'ADJOINT AUX COMMUNICATIONS – ZONE 03



Quelle belle saison pour les plaisanciers et pour la GCAC! Nous avons commencé notre saison avec les salons (voir les articles publiés dans Le Dauphin de juin). Au début du mois de juin, le Service des communications a chapeauté avec l'unité de Québec le lancement de l'été à l'Aquarium du Québec.

Une équipe expérimentée a offert un programme de prévention de qualité aux enfants et à leurs parents avec la mascotte Bobbie. Des vérifications de

courtoisie auprès des plaisanciers de la région ont également été effectuées au cours des fins de semaine de l'été.

Le mois de juin n'était pas encore terminé que déjà les voiliers pour la Transat Québec Saint-Malo arrivaient à Québec. Les organisateurs du Village de Québec ont communiqué avec nous pour présenter un kiosque avec Bobbie et les équipements de sécurité en navigation sur le Saint-Laurent.

Toutes ces activités (formations, sauvetages, accompagnements, etc.) ont tenu les trois unités de la région actives.

Dernièrement, le directeur des communications et les adjoints se sont rencontrés pour procéder à un bilan de l'année et à une planification des activités de la prochaine année. À l'analyse des sujets, nous allons présenter un plan aux commandants visant à faciliter les communications avec les membres.

Nous savons que 2017 sera une année exceptionnelle. Les salons seront de retour, soit du 16 au 19 mars 2017 à Québec et du 31 mars au 04 avril à Trois-Rivières.

D'autres activités seront également au programme. Le 150^{ème} anniversaire du Canada avec une course de grands voiliers et le 350^{ème} anniversaire de Montréal amèneront dans nos régions un flux de plaisanciers.

Le dernier rassemblement de grands voiliers à Québec a eu lieu en 1984 et tous ont conservé un souvenir inoubliable de cet événement. Environ 60 voiliers de différents types en provenance du rassemblement de Boston et des Grands Lacs arriveront à Québec pour une grande fête qui se tiendra du 18 au 23 juillet 2017. Je vous invite à consulter le site de RDV 2017.

Dernièrement, le premier ministre du Canada a annoncé le Plan national de protection des océans de 1,5 milliard de dollars. Dans ce nouveau plan, il fait mention que le rôle des auxiliaires de la GCAC sera élargi et que nous aurons à y participer. Cette démarche est nouvelle : des séances d'information vous seront présentées.

Site de rendez-vous 2017 ou RDV 2017 : <http://www.rdv2017.com/fr/>

Jean Paquin
Adjoint aux communications – zone 03

JEAN PAQUIN, ADJOINT AUX COMMUNICATIONS DE LA ZONE 03 NOUS INFORME : JOURNÉE À L'AQUARIUM DU QUÉBEC

Chaque année, l'Aquarium du Québec annonce sa programmation d'été lors d'une fin de semaine spécifique. Ce rendez-vous est très apprécié du public. Environ 5 000 personnes par jour assistent au lancement de la programmation.

Cette année encore, cette activité a permis d'accroître la visibilité de la GCAC dans la région de Québec. L'Aquarium nous a offert un superbe site. Grâce à Bobbie, les familles avec de jeunes enfants ont été sensibilisées à la sécurité nautique. « Bonjour je m'appelle Bobbie », c'est en ces termes que Bobbie se présentait à ses nouveaux amis. L'animatrice qui l'accompagnait posait des questions aux enfants et à Bobbie sur la sécurité nautique et le port du VFI. En fait, Bobbie est rapidement devenu la coqueluche des mascottes! Ce fut donc deux journées avec une température exceptionnelle où l'équipe de la GCAC a répondu à plusieurs questions sur le port du VFI, l'équipement et le comportement de sécurité requis à bord d'une embarcation et les règles pour la navigation sur le fleuve Saint-Laurent.

Merci à nos animatrices, Manon et Lyne, à Paul, Yvan et Guylaine qui ont prêté leur voix à Bobbie, à Sébastien et Yvan qui ont manipulé le bateau ainsi qu'aux autres bénévoles qui ont répondu aux questions des parents sur la sécurité nautique.

De plus, l'Aquarium du Québec reste un site unique pour nos formations automnales et hivernales. Merci aux administrateurs du Sépaq de l'Aquarium du Québec qui nous offrent ces services et opportunités.

Pour les gens qui ne connaissent pas l'Aquarium du Québec, il s'agit d'un terrain de jeux qui déborde de vie! Ouvert à l'année et unique au Québec, ce site d'une superficie de 16 hectares vous transporte au cœur des écosystèmes du fleuve Saint-Laurent et des eaux canadiennes pour découvrir la faune et la flore nordiques.



Lynn Lecours en premier plan au montage du kiosque en préparation d'un scénario de sécurité pour jouer avec les enfants. Bobbie sera de la partie...



De gauche à droite Manon Steben, Paul Boissinot, Lynn Lecours, Yvan Blanchet, Sébastien Le Galle. L'équipe de l'unité de Québec est prête à recevoir les petits et les grands...



Lynn Lecours fait une démonstration aux enfants accompagnée de Bobbie Savez-vous porter un VFI? Il est possible que les adultes aient aussi appris...



Il s'agit ici des autres mascottes lors de la fin de semaine de l'ouverture de l'Aquarium du Québec pour l'été...

LA TRANSAT QUÉBEC - SAINT-MALO

Il y a eu beaucoup d'activités à Québec et à Lévis au cours de la période du 2 au 13 juillet : animation des Villages de la Transat de Québec et de Lévis, Fête du nautisme au Parc Nautique Lévy avec la Coupe Femina.

Les unités de Québec et de Montmorency étaient présentes avec leurs équipes au Village de Québec pour la Transat Québec Saint-Malo avec un kiosque et la mascotte Bobbie pour présenter les différents équipements de sécurité nautique.

Malheureusement, dame nature n'était pas au rendez-vous et les visiteurs n'arrivaient pas à braver le froid et la pluie. Nous avons dû mettre Bobbie en sécurité pour éviter tout bris potentiel. En dépit de cela, les équipes étaient présentes avec le sourire et prêtes à rendre service.

Ce temps n'a pas empêché de tenir le 9 juillet la Coupe Femina. Celle-ci s'est tenue avec la collaboration d'une équipe de la GCAC avec des embarcations SAR BSA malgré des conditions de vent difficiles. Qui dit conditions difficiles dit possibilité de risques plus nombreux. Nous avons dû intervenir avec une équipe médicale et ramener à bon port les embarcations en difficulté.

Propulsée par Formation Nautique Québec, cette régata 100% féminine a réuni plus de 80 femmes des quatre coins du Québec en plus d'accueillir deux participantes européennes. La Coupe Femina dont l'objectif est de démocratiser la voile au féminin et de démontrer l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent connaît un engouement incontestable puisque depuis la 1^{ère} édition en 2014 le nombre de participantes a doublé.



De gauche à droite Alphonse Lévesque, Manon Steben, André Roy, Pierre-Adrien Pluvinage, Sébastien Le Galle en préparation pour le kiosque de la GCAC au Village de la Transat Québec- Saint-Malo.

Le départ de la Transat Québec- Saint-Malo s'est effectué le lendemain. Comme plusieurs intervenants en sécurité, nous avons participé à l'activité malgré une température peu clémente. Des règles strictes avaient été émises par la GCC sur la navigation dans le secteur du Port de Québec.

Plusieurs BSA ont dû intervenir pour rappeler soit aux plaisanciers soit aux bateaux transportant des touristes, les règles de sécurité mises en place pour éviter tout accident. Grâce au travail acharné de nos bénévoles, le départ de la course a pu avoir lieu sans risque additionnel pour les coureurs de la Transat qui avaient besoin de beaucoup d'eau pour prendre leur envolée vers Saint-Malo.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis que ces événements soient un franc succès.

Pour ceux et celles qui voudraient de l'information supplémentaire sur les voiliers de la course, voir l'émission de TVA avec Marcel Bouchard à l'adresse suivante : <http://tva.canoe.ca/emissions/salutbonjour/videos/transat-quebec-saint-malo>

Jean Paquin

Adjoint aux communications – zone 03

MONSIEUR LOUIS ARSENAULT, ADJOINT AUX COMMUNICATIONS – ZONE 02 NOUS INFORME

La réunion d'automne de la zone 02 eut lieu à Rimouski le 20 novembre 2016. Les statistiques partielles de la GCC pour l'année 2016 indiquent une diminution des missions SAR dans la zone malgré une augmentation pour l'ensemble de la Région du Québec. Les principales discussions ont porté sur les difficultés de recrutement et la motivation des membres pour certaines unités, la création d'une nouvelle zone dans le Grand Nord du Québec, les coûts de la formation et les contraintes qu'elle impose aux endroits les plus éloignés de la zone, les règles administratives, un projet de formation estivale dans la zone, le recrutement de bateaux de pêche comme BSA, et les besoins en formation, prévention et communications pour 2017.

Puisqu' aucune candidature pour le poste de directeur de la zone n'a été reçue par la secrétaire de la GCAC(Q) dans les délais prévus aux règlements, Robert Leblanc a été réélu directeur de la zone 02 - Bas St-Laurent/Gaspésie.

Louis Arsenault

Adjoint aux communications - Zone 02



De gauche à droite; Louis Arsenault, adjoint aux communications, zone 02, Gaston Ledeuil, adjoint en ressources humaines, zone 02, Jean-Louis Labrie, commandant de l'unité 31 Ste-Anne-des-Monts, François Bélisle, GCC, (MRSC Québec), Francis Dubé, représentant de l'unité 02 Rivière-du-Loup, Louis Melançon, directeur général, GCAC(Q), Alain Bilodeau, représentant de l'unité 24 Gaspé, Ted Savage, commandant de l'unité 14 Rimouski, Robert Leblanc, directeur de la zone 02 Bas St-Laurent / Gaspésie et Michel Denis, président, GCAC(Q).

INFORMATIONS PAR MALIKA LATRECHE, ADJOINTE AUX COMMUNICATIONS DE LA ZONE 05



5205 J.-A. Bombardier
Longueuil, Québec J3Z 1G4
450-651-2240, 1-800-469-1963,
Fax: 450-651-1970 www.areo-feu.com



Mon casque à moi...



Je suis moi-même allée au magasin et en discutant avec la Directrice des ventes, elle m'a informée qu'il y avait un code à rentrer durant la commande pour que les membres de la GCAC aient leur rabais. Donc, il ne faudrait pas oublier de rentrer le code à la case appropriée.

Une offre exclusive pour vous ! Achat-Casque à rabais pour les membres de la GCAC

Aréo-Feu Ltée, fier partenaire de la Garde côtière auxiliaire canadienne (Québec) vous propose une offre exclusive.

En tant que membre de la GCAC, profitez d'un prix préférentiel sur le casque de sauvetage nautique LEADER SAR de couleur rouge.

Prix régulier : 275,00\$ Votre prix : **214,50\$**

COMMENT EN PROFITER ?

1. Commandez votre casque LEADER Sar en ligne au : <http://www.areo-feu.com/produits/service-incendie/equipement-de-protection-personnel/casque-de-pompier/leader-sar-casque-pour-le-secours.html>
2. Au moment de finaliser votre transaction, appliquez ce **CODE PROMO** dans l'espace prévu : **PROMO-GCAC-LEA-16**

NOUVELLES DES RESSOURCES HUMAINES

Par Chantal D'Allaire, directrice du Service des ressources humaines.

Vous avez sûrement constaté, que dans GISAR, il existe un nouvel onglet, soit : Ressources Humaines et que tous les formulaires relatifs aux ressources humaines s'y retrouvent en plus des règlements administratifs, le code d'éthique et bien entendu la politique des ressources humaines. Les deux (2) premiers documents sont déjà disponibles dans les deux (2) langues officielles ainsi que la plupart des formulaires RH et la politique des ressources humaines sera aussi traduite d'ici le mois de mars prochain afin de mieux servir tous nos membres, c'est-à-dire, nos membres des cinq (5) zones et aussi nos membres de la nouvelle zone, la zone 06.

Je voudrais aussi en profiter pour souligner et remercier nos traducteurs des Livres de bord que vous recevez régulièrement. Il s'agit de M. Anthony Brown de la zone 05, unité 08, Lac St-Louis Ouest ainsi que Mme Hélène Diotte unité 28, Montmorency, zone 03. Un grand merci à vous deux et je suis certaine que c'est très apprécié.

NE DEVIENT PAS MEMBRE QUI LE VEUT

En effet être membre de la GCAC est un privilège. Lors des entrevues de recrutement, nous devons rechercher des aspirants membres qui possèdent le profil que nous recherchons pour notre organisation.

L'expérience en navigation est requise et ce n'est pas parce qu'un candidat possède sa carte de conducteur d'embarcation qu'il deviendra automatiquement membre chez nous. Le travail d'équipe est aussi une qualité essentielle ainsi que la disponibilité et n'avoir aucun antécédent criminel et aussi une bonne condition physique. Tous les membres en activité et mission SAR doivent être capables d'effectuer non pas une seule tâche mais bien toutes les tâches à bord de l'embarcation. Aussi les membres doivent respecter les règles et procédures très strictes surtout dans le contexte d'une mission SAR. Il est donc important de choisir un candidat capable de s'adapter et aussi possédant ce profil. Être l'ami du plaisancier et capable d'effectuer des missions de recherche et sauvetage.

C'est pourquoi les ressources humaines en collaboration avec les commandants des unités effectuent des entrevues de sélection. Le membre est donc recruté pour une unité spécifique et devra s'impliquer au sein de cette unité. En cas de déménagement du membre il pourra être transféré dans une unité plus près de son nouveau domicile si cette unité peut l'accueillir.

Tous les formulaires d'adhésion accompagnés de la recommandation des ressources humaines doivent être soumis à Sorel (SAM) par l'adjoint en ressources humaines. Le directeur de zone est également informé à ce stade.

Pour ce qui est des BSA privés, les commandants d'unité doivent discuter de leurs besoins au préalable avec leur directeur de zone.

RECONNAISSANCE

Nos membres sont considérés comme les ressources les plus importantes de notre organisation. Sans eux, il est impossible de réaliser la mission de la GCAC (Q) Inc., ni d'atteindre les objectifs poursuivis. C'est pourquoi nous croyons que la reconnaissance de nos membres est essentielle dans notre organisation.

Les membres du Service des ressources humaines se sont donc rencontrés afin d'étudier toutes les recommandations reçues pour les reconnaissances de nos membres qui se sont distingués à différents niveaux au sein de la GCAC, nos héros bénévoles. La reconnaissance constitue le salaire de nos bénévoles, alors il est important de prendre le temps de les apprécier et remercier.

RAPPORT ANNUEL

Cette année, au lieu du processus d'évaluation du membre, chaque membre en règle doit produire son rapport annuel dans lequel il indique ses réalisations et implications au sein de son unité pour la dernière année. Ce rapport doit être remis au commandant d'unité avant le 31 octobre. Également vous devez indiquer votre implication (anticipée) pour la prochaine année et votre intérêt à rester membre de la GCAC. Aussi, si vous ne l'avez pas encore remis, vous serez sollicité par votre commandant d'unité. Si vous n'avez plus les disponibilités ou de l'intérêt pour la GCAC, il est important d'en aviser votre commandant d'unité ou votre adjoint en RH. Depuis mars dernier, selon nos règlements administratifs 3.3 e) le rapport annuel est obligatoire pour tous les membres, alors voyez-y.

La vie dans une unité consiste à effectuer des tâches très variées :

- Assister à des réunions et des formations.
- Effectuer des missions de recherche et de sauvetage.
- Remplir des documents administratifs.
- Participer à des activités de prévention.
- Faire l'entretien et la maintenance d'une embarcation.
- Activités de financement.
- Etc...

PARTICIPATION À DIFFÉRENTS COMITÉS

Dans notre organisation nous avons des membres de qualité qui détiennent des aptitudes ou de l'intérêt à occuper d'autres fonctions dans différents domaines qui pourraient être utiles de plusieurs façons au sein de la GCAC. Je vous invite donc à me soumettre les demandes de vos intérêts personnels. Nous avons besoin de vous que ce soit comme formateur, ressources humaines, communications, prévention, informatique, traduction, organisation d'activités, délégué GISAR, etc...

Il est important pour nous de connaître vos intérêts ainsi que vos forces afin de continuer à avancer en vous impliquant comme membre. Alors n'hésitez pas à transmettre vos intérêts : info@gcac-q.ca.

Également si vous connaissez des gens qui ont des compétences spécifiques dans différents domaines, ressources humaines, informatique, communications, traduction, etc... mais qui ne veulent pas nécessairement suivre les cours de Sauveteur 1 et faire des activités SAR, il y a des possibilités de les recruter également. N'hésitez pas à communiquer avec nous.



CHAÎNE DE COMMANDEMENT

Il est important dans une organisation comme la nôtre de suivre la chaîne de commandement. Ainsi, un membre s'adressera à son commandant d'unité ou à l'adjoint en ressources humaines de sa zone, au préalable. De même, un commandant d'unité doit toujours s'adresser au directeur de sa zone ou à l'adjoint (ressources humaines, prévention ou communication) avant de s'adresser au directeur de service ou au président. C'est la façon de faire et ceci fait partie de notre code d'éthique et de conduite.

NOUVEL ADJOINT RH POUR LA ZONE 05



Serge Lepage et Hugo St-Laurent reçoivent leurs épaulettes de la directrice du Service des ressources humaines, Chantal D'Allaire.

M. Serge Lepage a accepté de relever un nouveau défi comme adjoint aux ressources humaines pour la zone 05. M. Lepage est membre de l'unité 20, Lac des Deux-Montagnes depuis le mois de mars dernier et il s'est impliqué de façon remarquable dans son unité en

effectuant 23 missions et de nombreuses patrouilles. M. Lepage détient entre autres un doctorat en océanographie physique. Il est l'auteur de plusieurs livres concernant les océans et la science de la mer en plus d'être conférencier. M. Lepage possède une large expérience pratique en navigation côtière et hauturière.

Monsieur Hugo St-Laurent fait partie de l'unité 56 - St-Lambert. Il a été nommé l'an dernier.

L'ÉQUIPE DES RESSOURCES HUMAINES

Voici donc votre équipe des ressources humaines à votre service :



ZONE 01 : ALAIN TREMBLAY	alain_tremblay@videotron.ca
ZONE 02 : GASTON LEDEUIL	ledeuil@gmail.com
ZONE 03 : ANITA PEDNAULT	pe.dno@hotmail.com
ZONE 04 : HUGO ST-LAURENT	hug2@hotmail.fr
ZONE 05 : SERGE LEPAGE	lepage.se@videotron.ca
DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES :	CHANTAL D'ALLAIRE poinzero@hotmail.com
DIRECTEUR GÉNÉRAL :	Louis Melançon était aussi présent.

COMITÉ DE NOMINATIONS ET RECONNAISSANCES

Pour le comité de Nominations et Reconnaissances, nous sommes heureux de pouvoir encore compter sur la précieuse collaboration de Louis Arsenault sur ce comité.

Pour terminer, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux commandants ainsi qu'à ceux qui continuent leur bon travail à titre de commandant d'unité. Le travail d'équipe est



tellement essentiel et même le meilleur commandant a besoin de la participation et la collaboration de tous les membres de son unité.

Je considère qu'il est très important de se respecter tout en accueillant des opinions différentes afin d'œuvrer dans une atmosphère de franche camaraderie.

Je souhaite à tous de très Joyeuses Fêtes et prudence dans vos déplacements.

DÉFIBRILLATEURS : DES APPAREILS QUI SAUVENT LA VIE



L'ARRÊT CARDIAQUE

Un arrêt cardiaque est dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur, le plus fréquemment associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire. Les impulsions électriques du cœur deviennent chaotiques, les cellules musculaires ne sont plus synchronisées, ce qui provoque l'arrêt soudain de la fonction du cœur. C'est alors que la victime s'effondre et perd très rapidement connaissance.

Le rôle du défibrillateur automatique est d'analyser et, si nécessaire, de délivrer automatiquement un choc électrique pour traiter l'arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée des secours. Cet appareil est aujourd'hui en accès direct dans différents lieux stratégiques de la ville.

QU'EST-CE QUE LA DÉFIBRILLATION ?

La défibrillation consiste à envoyer un choc électrique à travers le cœur pour lui permettre de retrouver un rythme régulier. Dans l'idéal, la défibrillation devrait être effectuée dans les cinq premières minutes suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie. En effet, les chances de survie diminuent de 10 % chaque minute. C'est pourquoi, grâce à ces appareils automatisés et faciles d'utilisation, toute personne, formée ou non, pourra intervenir et augmenter ainsi le taux de survie de la personne.

Malika Latreche

Adjointe aux communications – zone 05

LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION : LA MARINE COMMERCIALE ET LA MARINE DE PLAISANCE EN HARMONIE

Texte : André M. Benoît, Conseiller soutien au contenu, direction de la formation



Les marins commerciaux et les marins plaisanciers se partagent les plans d'eau du Fleuve Saint-Laurent et de ses eaux attenantes.

La Loi de 2001 de la marine

marchande du Canada s'applique, tant pour la marine commerciale que pour la marine de plaisance, sur les voies navigables de marée ou sans marée, et plus particulièrement par l'application du Règlement canadien sur les abordages.

Ce Règlement découle du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer en y précisant les modifications canadiennes. Son nom abrégé est le RIPAM. Il est constitué d'un ensemble de directives et de lignes de conduite qui permettent une interaction sécuritaire entre les navires.

Au sens de la loi canadienne, un abordage est un heurt accidentel entre deux navires, susceptible de causer des avaries. La version anglaise du Règlement utilise le mot « collision ».

Le Règlement considère comme « un navire » tout ce qui est utilisé ou pourrait être utilisé comme moyen de transport sur l'eau, y compris les hydravions et les aéroglisseurs. Cela représente donc une gamme très large de navires, du plus gros pétrolier jusqu'au plus petit bateau de plaisance, à moteur, à voile ou même à l'aviron.



Tous les navires à usage autre que la plaisance, sont des navires commerciaux; ils sont aussi parfois désignés de bateaux de travail. Ce sont tous les gros navires, tous les navires de croisière qui transportent des passagers, sans égard à leur longueur; tous les autres navires de travail incluant les bateaux utilisés pour les missions d'assistance et de secours, d'application des lois ou de recherche et sauvetage, sans égard à leur longueur et, finalement, ce sont aussi tous les navires de pêche commerciale.

LE STATUT DU MARIN PLAISANCIER

La question à débattre est la suivante : si la marine de plaisance est assujettie à la Loi de la marine marchande du Canada, un plaisancier a-t-il le statut de « marin » au sens de cette Loi?

La précision nous est donnée à la Règle 2 a) qui traite de la « responsabilité ».

a) Aucune disposition des présentes règles ne saurait exonérer soit un navire, soit son propriétaire, son capitaine ou son équipage des conséquences d'une négligence quelconque quant à l'application des présentes règles ou quant à toute précaution que commandent l'expérience ordinaire du marin ou les circonstances dans lesquelles se trouve le navire.

Cette Règle est au cœur du Règlement et elle encadre, au sens large, la responsabilité des personnes.

Lorsqu'il s'agit de la marine de plaisance, il est admis que le « propriétaire » et le « capitaine » peuvent être une seule et même personne qui, de plus, constitue parfois « l'équipage » au complet.

Le Règlement formule des exigences très précises « quant à l'application des Règles ou quant à toute précaution que commande l'expérience ordinaire du marin ». Bien que la notion « d'expérience ordinaire du marin » soit plutôt complexe¹, il est clair que la personne aux commandes d'une embarcation de plaisance est un « marin » ayant sa part de responsabilité au sens de la Loi.

Dans une affaire² relative à un abordage entre un porte-conteneurs, le Canada

Senator, et un voilier³, le Mondisy, le tribunal a défini la notion « d'expérience ordinaire du marin » comme suit : « La pratique ordinaire que suivent dans les cas analogues les personnes habiles et prudentes qui naviguent ». Cette définition s'applique donc intégralement à un « marin » plaisancier.

Tous les marins, qu'ils soient de la marine commerciale ou de la marine de plaisance, doivent donc s'engager à respecter les Règles de navigation, car « aucune disposition de ces Règles ne saurait exonérer le propriétaire, le capitaine ou l'équipage d'un navire des conséquences d'une négligence ».

LE SAINT-LAURENT, UN CHENAL ÉTROIT

Même si cela peut paraître surprenant, une grande partie du Fleuve Saint-Laurent est considéré comme un chenal étroit.

Le Fleuve Saint-Laurent, entre le Saguenay (Île-Rouge) et les Grands-Lacs, est qualifié de « chenal étroit » sur toute cette longueur. Les navires commerciaux ont le statut de « navire privilégié » en tout temps par rapport aux embarcations de plaisance.

La Règle 9 a) et b) - Chenaux étroits - précise les conditions de navigation dans un chenal étroit.

a) - Les navires faisant route dans un chenal étroit ou une voie d'accès doivent, lorsque cela peut se faire sans danger, naviguer aussi près que possible de la limite extérieure droite du chenal ou de la voie d'accès.

b) - Les navires de longueur inférieure à 20 mètres et les navires à voile ne doivent pas gêner le passage des navires qui ne peuvent naviguer en toute sécurité qu'à l'intérieur d'un chenal étroit ou d'une voie d'accès.

1- Nous aurons un texte complet sur le thème de « l'expérience ordinaire du marin » dans une prochaine publication.

2- Sa majesté la reine c. Jacques Cloutier, 14 décembre 2007 (CQ), paragraphes 346 et 347.

3- Le Mondisy n'était pas sous voile au moment de l'événement; donc, au sens du Règlement, il était un navire à propulsion mécanique.

LA RESPONSABILITÉ DES EMBARICATIONS DE PLAISANCE DANS UN CHENAL ÉTROIT

Que cette embarcation soit à propulsion mécanique, à voile ou à propulsion humaine, l'application de la Règle 9 a) et b) - Chenaux étroits - impose à toute embarcation de plaisance de s'écarter de la route d'un navire commercial, sans autre alternative, puisque que la capacité de manœuvre de l'embarcation de plaisance est normalement beaucoup plus grande.

En présence navires commerciaux, la principale difficulté de la situation rapprochée entre les deux catégories de navires est attribuable aux plaisanciers qui ne sont pas conscients que la proximité provoque une perte importante de visibilité depuis la passerelle des gros navires : c'est l'angle mort devant l'étrave qui produit une zone dite aveugle.

Ainsi, puisque le navire de plaisance est le seul des deux à voir l'autre, les navires ne sont plus réciproquement en vue les uns des autres ou ne sont plus réciproquement perceptibles au radar par visibilité réduite. Cette très dangereuse situation doit être évitée de la part de l'embarcation de plaisance.

La longueur de cette zone aveugle varie selon les caractéristiques du navire commercial et la hauteur de son pont avant, incluant s'il y a lieu, la hauteur de sa cargaison sur le pont avant.



Voici une vue de la zone aveugle devant le navire telle que perçue de la passerelle de ce porte-conteneurs.

Le marin plaisancier doit toujours s'assurer que toute manœuvre entreprise doit être exécutée franchement, largement à temps et conformément aux bons usages maritimes, afin de clairement indiquer son

intention et ainsi éliminer l'incertitude des officiers qui l'observent de la passerelle du navire commercial.



S'il est dans le doute, le navire commercial peut émettre les signaux sonores d'avertissement. Il a le choix de les émettre ou pas.

Ce signal d'avertissement se compose d'une série rapide d'au moins cinq sons brefs pour indiquer qu'il ne comprend pas les intentions ou la manœuvre de l'embarcation de plaisance, ou encore il se demande si cette dernière prend les mesures suffisantes pour éviter l'abordage et ainsi l'inviter à manœuvrer en conséquence, au plus tôt. Le signal indique l'identification d'un danger probable.



Ce signal peut être répété à plusieurs reprises.

Lors de telles situations rapprochées, dans un chenal étroit, les officiers du navire commercial sont principalement occupés à surveiller l'évolution de leur navire dans une zone restreinte, car leur capacité de manœuvre est réduite du fait de la proximité et de l'accroissement des risques d'échouage ou d'abordage.

Pour qu'il n'y ait aucun doute de la part des officiers de la passerelle d'un navire commercial, la distance sécuritaire qu'une embarcation de plaisance doit maintenir, est la distance suffisante et adaptée aux

circonstances pour que le navire soit définitivement paré et clair en tout temps.

Ce qui signifie que les officiers du navire commercial comprendront clairement que leur navire, ayant le statut de navire privilégié, pourra maintenir son cap et sa vitesse sans contrainte, puisqu'il n'y a pas de risque d'abordage avec l'embarcation de plaisance, de façon manifeste et sans équivoque.

Sur le Saint-Laurent et ses affluents, il est clair que les marins plaisanciers doivent céder le passage aux navires commerciaux. Tous les marins plaisanciers auront avantage à se renseigner sur les techniques de navigation et sur les contraintes vécues par les officiers de la passerelle des plus gros navires.

L'harmonie souhaitée viendra par la bonne compréhension mutuelle des particularités de chacun des deux groupes de navigateurs (pilotes, capitaines, officiers des navires commerciaux et marins plaisanciers) qui assurera une cohabitation sécuritaire sur notre Grand Fleuve et sur ses eaux attenantes.

C'est l'élimination complète de tout doute quant au risque d'abordage qui s'impose.



BOATING SAFETY: THE HARMONIOUS COEXISTENCE OF COMMERCIAL AND RECREATIONAL NAVIGATION

Text: André M. Benoît, Content support advisor, Training Service



As we know, both commercial mariners and recreational boaters share the water bodies of the St. Lawrence River and its adjacent waters.

All vessels used for other than recreational use are commercial vessels, which are sometimes referred to as workboats. This category includes all the large vessels; all cruiseships carrying passengers, regardless of their length; all other workboats including those used for aid and relief missions, law enforcement or search and rescue, regardless of the vessel's length and, lastly, all commercial fishing vessels.

"The ordinary practice of skilful and careful persons engaged in navigation in like cases". This definition thus applies wholly to a recreational boater, or more precisely, to a recreational seaman.

It is therefore essential that all seamen, whether commercial or recreational, undertake to respect the rules of navigation, because "Nothing in these Rules shall exonerate [. . .] the owner, master or crew thereof, from the consequences of any neglect."

The Canada Shipping Act, 2001 applies to both commercial shipping and to recreational boating on inland waterways, both tidal and non-tidal, most notably through the enforcement of the Collision Regulations.

These regulations stem from the International Regulations for Preventing Collisions at Sea 1972, to which Canadian modifications were incorporated. Their abbreviated name is COLREGS and they consist in a set of directives and "rules of the road", or navigation rules, that enable vessels to interact safely.

As defined in Canadian legislation, a collision is an accidental impact between two vessels, likely to cause damage. The French version of the Regulations uses the word "abordage".

The Regulations consider "a vessel" to include every description of water craft, used or capable of being used as a means of transportation on water, including seaplanes and air cushion vehicles. This thus represents a very broad range of vessels, from the largest oil tanker to the smallest pleasure craft--whether powered by motor, sail or under oars.

THE STATUS OF RECREATIONAL BOATER

The question for debate is: if recreational boating is subject to the Canada Shipping Act, 2001, do recreational boaters have the status of "seamen" within the meaning of the Act?

A clarification can be found in Rule 2 (a), which addresses "responsibility".

(a) Nothing in these Rules shall exonerate any vessel, or the owner, master or crew thereof, from the consequences of any neglect to comply with these Rules or of the neglect of any precaution which may be required by the ordinary practice of seamen, or by the special circumstances of the case.

This Rule is at the heart of the COLREGS and serves to frame, in the broad sense, individuals' responsibility.

When it is a matter of recreational boating, the "owner" and the "master" can admittedly be one and the same person who, in addition, is sometimes the entire "crew".

The COLREGS contain very specific requirements "to comply with these Rules or of the neglect of any precaution which may be required by the ordinary practice of seamen." Though the notion "the ordinary practice of seamen" is rather complex¹, it is clear that the person at the controls of a pleasure craft is a "seaman" having his or her share of responsibility within the meaning of the Act.

In a Court of Québec decision² involving the collision between a container ship, M/V Canada Senator, and a sailboat³, the Mondisy, the Court defined the notion "the ordinary practice of seamen" as:

THE ST. LAWRENCE: A NARROW CHANNEL

While this may seem surprising, much of the St. Lawrence River is considered a narrow channel.

The entire length of the St. Lawrence River, between the Saguenay (Île-Rouge) and the Great Lakes, is qualified as a "narrow channel". The commercial vessels that sail it have the status of "stand-on vessel" at all times, with respect to pleasure craft.

Rule 9 (a) and (b) - Narrow Channels - outline the conditions for navigating in a narrow channel.

(a) A vessel proceeding along the course of a narrow channel or fairway shall keep as near to the outer limit of the channel or fairway which lies on her starboard side as is safe and practicable.

(b) A vessel of less than 20 metres in length or a sailing vessel shall not impede the passage of a vessel which can safely navigate only within a narrow channel or fairway.

1- We will have a comprehensive article on the theme of "the ordinary practice of seamen" in a future edition.

2- Her Majesty the Queen v. Jacques Cloutier, December 14, 2007 (CQ), paras. 346 and 347.

3- The Mondisy was not under sail at the time of the incident, thus, within the meaning of the Regulation, she was a power-driven vessel, or propelled by machinery.



THE RESPONSIBILITY OF PLEASURE CRAFT IN A NARROW CHANNEL

Whether a pleasure craft is propelled mechanically, by sail or human-powered, Rule 9 (a) and (b) - Narrow Channels - requires that every pleasure craft keep out of the way of a commercial vessel that has no alternative, since the pleasure craft is normally much more maneuverable.

When commercial vessels are present, the main difficulty of a close-quarters situation between commercial vessels and pleasure craft is when recreational seamen are not aware that their proximity to the large commercial vessels results in a significant loss of visibility from the given vessel's bridge: it is the blind spot in front of the bow that produces an area called the blind zone.

Thus, since the pleasure craft is the only one of the two that can see the other, the vessels no longer can be seen by each other or, in reduced visibility, are no longer mutually perceptible to radar. This is a very dangerous situation that must be avoided on the part of the pleasure craft.

The length of this blind zone varies with the characteristics of the commercial vessel and the height of her foredeck including, where applicable, the height of the cargo on her foredeck.



This illustrates the blind zone in front of the vessel, as perceived from the navigation bridge of the container ship.

The recreational seaman must always ensure that any actions made be positive, made in ample time and with due regard to the observance of good seamanship, in order to clearly indicate his or her intention, thereby helping to eliminate the uncertainty of the officers observing from the commercial ship's navigation bridge.

If in doubt, the commercial ship can sound warning signals. Doing so is optional.



This warning signal consists of a series of at least five short and rapid blasts by the commercial vessel to indicate that the intentions or actions of the pleasure craft are not understood, or to indicate that the commercial vessel is in doubt whether the pleasure craft is taking sufficient action to avoid collision and thereby urges her to immediately take the appropriate action. The signal indicates that a potential danger has been identified.



This signal can be repeated a number of times.

In such a close-quarters situation, that is, in a narrow channel, the attention of the officers of the commercial vessel is primarily focused on monitoring the vessel's progress through the restricted area, as her ability to manoeuvre is reduced by proximity and the increased risk of grounding or collision.

To ensure that the officers on the navigation bridge of a commercial vessel have no doubt as to the position of their craft, recreational seamen must maintain a safe distance, which is the distance appropriate to the prevailing circumstances until the vessel be finally past and clear at all times.

This means that the officers of the commercial vessel will clearly understand that their vessel, having the status of "stand-on vessel", will be able to keep her course and speed without constraint since there is, clearly and unequivocally, no risk of collision with the pleasure craft.

On the St. Lawrence River and its tributaries, it is clear that recreational seamen must keep out of the way of commercial vessels. All recreational seamen benefit from learning about navigation techniques and the constraints faced by the bridge officers of the larger vessels.

The harmony sought between commercial and recreational seamen will be achieved by both groups of navigators (pilots, masters, commercial vessel officers and recreational seamen) having a sound, mutual understanding of each other's peculiarities so as to ensure a safe co-existence on our Majestic River and its adjacent waters.

What is clearly required is the complete elimination of any doubt as to the risk of collision.



UNE HISTOIRE DE DAUPHINS

Même si les légendes de la mythologie grecque se déroulent plus de 1 500 ans avant J.C., certaines sont encore très présentes dans notre univers culturel contemporain.

La légende suivante en est un bel exemple :

Un jour, Dionysos, le dieu du vin et du plaisir, décide de s'embarquer pour un voyage vers l'île de Naxos. Pour ne pas attirer l'attention des marins, il avait emprunté le corps d'un jeune garçon. Rendu en mer, il entend des murmures de la part des marins qui projettent de le vendre comme esclave en Asie.

Furieux mais astucieux, il décide de se venger : il utilise ses pouvoirs divins et, instantanément, il fait pousser une vigne géante qui, à cause de ses racines, endommage la structure du bateau au point de le faire couler ; tous les marins se retrouvent à l'eau, en pleine mer.

Aussitôt informé, Poséidon, le dieu de la mer, devient à son tour très furieux. Pas question que l'autre dieu, celui du vin et du plaisir (qui ne se mêle pas de ses affaires), s'attaque à ses marins. Il décide alors de transformer les marins noyés en mammifères marins dotés de la plus grande intelligence au sein de la grande famille des animaux de mer.

Poséidon les nomme : « dauphins ». En grec ancien, « dauphin » prend le sens de « frère ». C'est ainsi que les grecs de l'Antiquité considèrent les dauphins comme leurs frères marins.

À cette époque, les techniques de navigation étaient très primitives. Le compas magnétique n'était pas encore inventé et les seules aides à la navigation disponibles se résumaient à la position et à l'orientation des astres et à la direction des vents dominants ; les marins se perdaient en mer très fréquemment.

Poséidon décida donc de donner aux dauphins une mission très spéciale : celle de venir en aide aux marins en danger en mer et de les accompagner à bon port.

Aujourd'hui, 3 500 ans plus tard, cette mission du dieu de la mer s'applique encore chez nous avec beaucoup de pertinence, puisque notre raison d'être est d'aider nos « frères » marins plaisanciers : nous sommes, en quelque sorte, les dauphins des temps modernes.

MISSION'

La Garde côtière auxiliaire canadienne sauve des vies sur l'eau.

VISION

La Garde côtière auxiliaire canadienne aspire à devenir l'organisation bénévole par excellence dans les domaines du sauvetage maritime et de la sécurité nautique en visant les objectifs suivants :

- Tenter de sauver toutes les vies en danger ;
- Sensibiliser les navigateurs aux pratiques sécuritaires ;
- Offrir un service pancanadien en partenariat avec la Garde côtière canadienne et d'autres organismes.

VALEURS

Dans tout ce que nous allons dire ou faire, nous allons :

- Célébrer le courage, le dévouement et le service humanitaire de nos bénévoles ;
- Viser les plus hautes normes de professionnalisme ;
- Promouvoir l'esprit d'appartenance de nos membres ;
- Maintenir notre indépendance ;
- Gagner la sensibilisation et le soutien du public ;
- Encourager une communication ouverte et honnête à tous les niveaux ;
- Promouvoir le travail d'équipe, autant entre nous qu'avec nos partenaires.

Il est toujours stimulant pour nos membres de faire périodiquement une lecture de ces quelques lignes et de bien en saisir tout le sens, car l'ensemble de nos activités sont orientées vers l'atteinte de notre mission.

À titre de membres de la GCAC :

- 1- Nous sommes des personnes (des individus) ;
- 2- Nous avons chacun un rôle : équipiers, patrons, instructeurs, conseillers, commandants, directeurs, adjoints, etc ;
- 3 - Nous sommes membres d'une grande organisation : la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Notre programme développement tient compte de ces trois niveaux qui regroupent l'ensemble de notre savoir-faire et de nos expériences de vie, chacun à sa façon, dans le respect des normes nationales de formation (juin 2000).

En plus de l'acquisition du savoir, la formation est aussi le développement des personnes, c'est une forme de perfectionnement qui fait qu'année après année, le chemin parcouru nous permet de constater une amélioration progressive de notre sagesse collective.

En cette fin d'année 2016, il est impressionnant de constater et de souligner, à nouveau, l'engagement, le sérieux et le dynamisme en matière de formation de tous les membres répartis dans les unités et les zones du Québec.

Les membres de l'équipe provinciale de la formation (adjoints, instructeurs, conseillers) sont heureux de se joindre à leur directeur pour reconnaître et apprécier les efforts de tous les membres qui ont été impliqués dans les activités de formation au cours de la dernière année; nous souhaitons que 2017 puisse être une autre année d'accomplissements et de riches développements qui nourriront notre fierté comme membres et qui feront que notre organisation, la Garde côtière auxiliaire canadienne, sera encore meilleure.

Joyeuses Fêtes à tous.

André M. Benoît

Conseiller soutien au contenu, direction de la formation

1- LIGNES DIRECTRICES NATIONALES SUR LES ACTIVITÉS DE LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE CANADIENNE : en vigueur le 2 avril 2016, Chapitre 1, Préambule 1, page 1.



A STORY OF DOLPHINS

Although Greek mythology legends date back more than 1500 years B.C., some are still very much present in our contemporary culture.

The following legend is a good example:

One day, Dionysus, the Greek god of wine and pleasure, decided to embark on a journey to the island of Naxos. So as to not attract the attention of the sailors, he borrowed the body of a young man. Once at sea, he heard whispers from the sailors who were planning to sell him into slavery in Asia.

Furious but clever, he decided to take revenge: he used his divine powers and instantly grew a giant vine. Its roots damaged the structure of the boat to the point of making it sink; all the sailors found themselves in the water, at sea.

Immediately informed, Poseidon, the god of the sea, and then became very angry. He was not going to let the other god, the god of wine and pleasure (who was not one to mind his own business), attack his sailors. He then decided to transform the sailors who had drowned into the most intelligent marine mammals in the kingdom of sea animals.

Poseidon named them "dolphins". In ancient Greek, "dolphin" takes the meaning of "brother". Thus the Ancient Greeks considered dolphins as their brother, or fellow, mariners.

At that time, navigation techniques were very primitive. The magnetic compass had not yet been invented and navigational aids were limited to the position and orientation of the stars and the prevailing wind direction; sailors very often became lost at sea.

Poseidon thus decided to give the dolphins a very special mission: that of helping sailors in danger at sea and accompanying them safely to their destination.

Today, 3500 years later, the mission of the god of the sea is still very relevant, since our purpose is to help our "fellow" recreational boaters. We are, in a way, the dolphins of modern times.

MISSION'

The Canadian Coast Guard Auxiliary saves life on the water.

VISION

The Canadian Coast Guard Auxiliary aspires to become the premier volunteer water rescue and safety organization by:

- Striving to save all lives at risk;
- Educating water-users about safe practices;
- Sustaining a Canada-wide service in partnership with the Canadian Coast Guard and other agencies.



VALUES

In all we do or say, we will:

- Celebrate the courage, dedication and humanity of our volunteer crew members;
- Seek the highest standards of professionalism;
- Sustain our voluntary fellowship;
- Maintain our independence;
- Gain the awareness and support of the public;
- Encourage open and honest communications at all levels;
- Promote teamwork, both amongst ourselves, and with our mission partners.

Reading, and grasping the full meaning of, these few lines periodically is always a source of motivation for our members, because our activities as a whole are aimed at accomplishing our mission.

As members of the CCGA:

- 1 - We are individuals;
- 2 - We each have a role: crew members, coxswains, instructors, advisors, unit leaders, directors, assistants, etc.;
- 3 - We are members of a large organization: the Canadian Coast Guard Auxiliary.

Our development program incorporates these three levels that encompass all of our expertise and our life experiences, each in its own way, in full respect of the national training standards (June 2000).

In addition to enabling us to acquire more knowledge, training contributes to personal development. It is through training that, year after year, we are able to gradually improve our collective wisdom.

As 2016 draws to an end, one cannot help but be very impressed in observing and underscoring, once again, the commitment, seriousness and drive demonstrated by all members in the various units and areas of Québec with respect to training.

The members of the provincial training team (assistants, instructors, advisors) are pleased to join their director in acknowledging and appreciating the efforts of all members who were involved in training activities during the past year. May 2017 be another year of fine accomplishments and fruitful developments that will nurture our pride as members, and at the same time make our organization, the Canadian Coast Guard Auxiliary, even better.

Wishes for happy holidays to everyone.

André M. Benoît

Content support advisor, Training Service

1- CANADIAN COAST GUARD AUXILIARY NATIONAL GUIDELINES: effective 02 April 2016, Chapter 1, 1.0 Preamble, pp. 1-2.

UNE SAISON ESTIVALE TRÈS OCCUPÉE POUR L'UNITÉ 01-SAGUENAY L'EXERCICE BRAVES CHAMPIONS EN QUELQUES LIGNES



L'exercice **B r a v e s** **C h a m p i o n s** 2016 qui s'est déroulé au Saguenay le 21 juillet dernier restera mémorable pour l'équipe de l'unité 01 Saguenay.

En effet l'exercice regroupait plusieurs agences et organismes œuvrant dans le domaine de la sécurité publique (GRC, SQ et la sécurité publique de Saguenay), concernant la recherche et sauvetage (Le SERABEC, la GCAC) et dans le domaine militaire (l'escadron 439 SAR et le NCSM CHAMPLAIN division de la Réserve navale).



Ces photos représentent les sessions d'information données aux participants des divers organismes avant l'exercice pratique de cette simulation. Entre autres plan de l'exercice, météo, communications. L'exercice en chiffres : 30 personnes (7 membres de l'unité 01 Saguenay et 3 membres de l'unité 34 Sacré-Cœur), 4 BSA privés, l'Auxiliaire 1232, une embarcation de la GRC (patrouilleur Victoria), un zodiac de la sécurité publique de Saguenay, un Cessna 172 du SERABEC, un hélicoptère Griffon du 439 SAR de la Troisième escadre de Bagotville et un soutien de la part de la Division de la réserve navale NCSM CHAMPLAIN.

Les objectifs particuliers des participants des unités de la GCAC consistaient à mettre en pratique nos techniques de

SAR, pratiquer le concept d'OSC, le travail sur carte, expérimenter nos techniques de récupération d'homme à la mer et la prise en charge de victimes et l'application des premiers soins. Du même coup nous visions aussi à compléter une partie des modules du cours de Sauveteur 2.



Les deux BSA privés de la GCAC utilisés lors de l'exercice. À bord du Zodiac le Sohar, propriété de monsieur André Couturier, patron d'embarcation et Éric Gagné, équipier.

Sur le remorqueur le Grizzly, propriété de monsieur André Girard, patron d'embarcation et les deux équipiers Émile Bélanger et Pierre Lefebvre, directeur de la formation.

Vous comprendrez qu'organiser un tel exercice où tous ces participants y trouveraient leur compte et devaient s'appuyer sur un concept de scénario assez avant-gardiste et large.

Pour la mouture 2016 le scénario tournait autour de la collision entre deux embarcations de plaisance. Au cours de la collision un des passagers tombait à l'eau sans que les autres ne s'en rendent compte sur le coup. L'idée était de pouvoir compter sur les yeux de nos camarades du SERABEC pour repérer le naufragé.

En cours d'intervention auprès des embarcations les membres de la GCAC auraient maille à partir avec l'un des patrons d'embarcation, un passeur de drogue reconnu du coin, Joe Caïd. Ne pouvant intervenir librement pour porter

assistance aux plaisanciers blessés, les intervenants de la GCAC devaient recourir via notre structure de commandement et contrôle à une aide extérieure pour calmer le jeu de notre ami Joe Caïd. Ceci donnait un prétexte aux collègues des services policiers de pratiquer leurs interventions sur l'eau; c'est-à-dire de procéder à l'interception et l'arrestation d'une personne non coopérative sur l'eau.

Maintenant, il devait y avoir un prétexte pour recourir aux services de l'escadron 439 et de son hélicoptère Griffon. Dans un premier temps, grâce aux yeux du SERABEC, nous étions en mesure de repêcher le naufragé et de lui prodiguer les premiers soins. Cependant, dû à son séjour prolongé dans les eaux froides du Saguenay, il était nécessaire de l'évacuer le plus rapidement possible, à l'aide des techniciens SAR de la 439 et de leur hélicoptère.



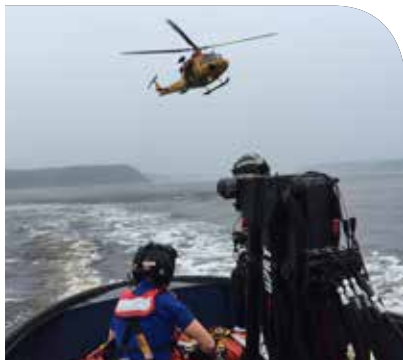
L'approche de l'hélicoptère Griffon de l'équipe SAR de la base de Bagotville.



Descente à bord du Grizzly.



Descente à bord du Grizzly des techniciens SAR de l'Escadron.



De dos, sur cette photo, il s'agit de notre collègue Émile Bélanger qui assure les premiers soins et le transfert du blessé auprès des deux (2) techniciens SAR de l'Escadron.



Notre collègue Émile Bélanger membre depuis le 26 août 2015 prodiguant les premiers soins à la victime récupérée, qui sera par la suite évacuée par hélicoptère avec les techniciens SAR de l'Escadron 430, de la base de Bagotville.

De ce concept et de l'exercice qui s'en sont suivis, est née une collaboration qui se perpétuera dans le futur et nous l'espérons. Ce fût une occasion en or pour valider la possibilité de travailler en équipe avec diverses agences et organismes voués à la sécurité du publique.



Monsieur Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01 sur son BSA privé le Gypsy Time discutant avec des bénévoles et partenaires collaborateurs de Sérabec. Ce groupe de recherche et sauvetage aérien est un peu l'équivalent de la GCAC, sauf que leurs missions s'effectuent en hélicoptère.

L'enthousiasme déclenché par cet effort commun aura permis à la GCAC du secteur de Saguenay de se faire connaître et reconnaître comme un partenaire de valeur au sein de la communauté des intervenants en sécurité de la région du Haut Saguenay.

Jean-Claude St-Laurent
Commandant de l'unité 01 – Saguenay

INFORMATIONS SUITE À CE TEXTE

C'est d'ailleurs lors de cet exercice d'envergure que nous avons obtenu une couverture au téléjournal de Radio-Canada.

1- Voici la première méthode pour y parvenir :

- tapez : ici.radio-canada.ca/emissions/telejournal_saguenay/2012-2013/integrales.asp - vous arrivez sur une page avec les émissions intégrales et un onglet déroulant " mois/année "

- dérouler le menu à juillet 2016 et sélectionnez le 25 Juillet 2016. Vous arriverez au reportage intégral et le reportage sur l'exercice est à la 8ième minute.

2- Voici un autre lien sans doute plus rapide qui se lit avec Adobe flash player.

- Vous arrivez directement à l'ensemble des intégrales et le 25 juillet est là. Remarquez que vous avez quelques publicités avant le reportage comme tel. À la 8ième minute du reportage vous pourrez voir l'exercice Braves champions par des membres de la GCAC.

André Couturier
Commandant adjoint – Unité 01-
Saguenay.

DE LA GUIGNOLÉE À BRAVES CHAMPIONS 2016, UN EXERCICE SAR MÉMORABLE

Chers collègues de la GCAC (Q). Il y a de ces rencontres qui quelques fois nous mènent bien loin.

Je reviens un peu dans le temps, en fait à l'hiver 2014, au mois de février tout particulièrement.

À ce moment j'étais commandant du NCSM CHAMPLAIN, une Division de la Réserve navale et j'assistais au bal du Commandant de la troisième escadre de Bagotville. Le hangar dans lequel nous nous trouvions était celui de l'escadron 439 Bengals, escadron spécialisé dans la Recherche et le sauvetage.

Tout au long du souper, sous la vue impressionnante d'un Griffon, l'idée de monter un exercice SAR impliquant mon unité de la GCAC (l'Unité 01 Saguenay) et la 439 se visualisait dans mon esprit. Je me disais que ce serait un prétexte idéal pour réunir différentes ressources dédiées au secours des citoyens. Au fil de mes conversations mondaines, je suis tombé par hasard sur le Commandant de la 439 et j'en ai profité pour lui glisser un mot de mon idée d'exercice. J'ai reçu en réponse un : « ça m'intéresse

assez convaincu et convaincant, bref plein d'enthousiasme ». Une graine venait d'être semée quoi !

De retour à la maison l'idée s'est cristallisée, l'unité 01 Saguenay aura un jour un exercice avec l'escadron 439... Patience mon cher, patience.

Le principe des petits pas doit s'appliquer dans ce cas précis. Je vais d'abord tâter le terrain, à propos de la possibilité de conduire un exercice d'unité. Au fil des discussions, on me fit comprendre d'y aller graduellement dans mes scénarios d'entraînement (toujours le principe des petits pas, quoi).

Finalement à l'été 2015, l'unité 01 Saguenay était l'hôte d'une première cuvée de Braves Champions. Beaucoup de plaisir à mettre en pratique nos concepts théoriques de Sauveteur 2 fraîchement acquis en compagnie de nos collègues de l'unité 34 Sacré-Cœur, mais cela sans d'hélicoptère...

C'est à ce moment que la magie de Noël s'est exercée... grâce à mon voisin de quartier. Imaginez-vous donc que j'ai fait la promesse à mon voisin de l'aider à passer la guignolée. À la fin de notre porte-à-porte nous nous sommes rendus au centre communautaire avec le fruit de notre collecte. Mon voisin, qui est connu comme Barabas dans la passion, m'a présenté à un monsieur, membre du SERABEC. Je lui parle de notre exercice Braves Champions 2015. Il me demande alors de pouvoir participer à un éventuel exercice commun.

De fil en aiguille le projet s'est développé en partenariat avec le SERABEC, la GRC, la Réserve navale et l'Escadron 439 Bengals de la Troisième Escadre de Bagotville. Et oui, j'ai finalement eu mon hélicoptère. En fait nous avons eu beaucoup plus, car l'unité 01 a développé un réseau de contact avec le milieu local de la Sécurité publique, une attitude de collaboration entre les divers intervenants et une meilleure sécurité pour les plaisanciers de notre secteur.

Jean-Claude St-Laurent

Commandant de l'unité 01 - Saguenay

COMITÉ DE SUIVI - OBJECTIFS 2016-2017 POUR L'UNITÉ 01-SAGUENAY

Pour l'année 2016-2017, l'unité 01 a défini dans un premier temps des orientations globales. Dans un second temps, des objectifs bien précis et mesurables ont été clairement définis. Le défi étant d'atteindre tous ces objectifs et même de les dépasser. Nous nous sommes dotés d'un Comité de suivi.

Le but du Comité de suivi est de faire un suivi régulier aux 6 semaines de l'avancement des activités réalisées en lien avec les objectifs et cibles définis. C'est ce qui a été fait et aujourd'hui, nous pouvons dire Mission accomplie, avec le dépassement de plusieurs cibles visées. Cette façon de faire est une très bonne pratique. Nous pouvons dire aussi que l'atteinte et même le dépassement des objectifs créent un sentiment de fierté pour l'ensemble des membres de l'unité. Il est important aussi d'y mettre les efforts et la rigueur nécessaires.

Les membres de l'unité 01 qui forment le Comité de suivi sont : Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01, Alain Tremblay, adjoint en ressources humaines et André Couturier, commandant adjoint de l'unité 01.



De gauche à droite : André Couturier, Alain Tremblay et Jean-Claude St-Laurent.

André Couturier
Commandant adjoint

UNE VISITE SUR LE POUCE

Texte et photos Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01 Saguenay.

UNITÉ 01 – ZONE 01

Le dimanche 19 juin dernier, l'unité 01 Saguenay avait une formation de perfectionnement en technique de recherche et de repérage ainsi qu'une technique de remorquage dans les locaux du Navire canadien de Sa Majesté CHAMPLAIN (NCSM CHAMPLAIN), division de la Réserve navale de la Marine royale du Canada.

Au cours de la même fin de semaine, le NCSM CHAMPLAIN était l'hôte d'un visiteur de marque en la présence à son quai du NGCC Caporal Keable.

Les membres de l'unité 01 Saguenay présents lors de la formation ont eu la chance de pouvoir effectuer une visite impromptue du navire avec comme guide nul autre que le commandant en second du Caporal Keable. L'opportunité y était et l'unité 01, le NCSM CHAMPLAIN, la GRC et le personnel de la GCC en ont profité pour tisser et renouer des liens ensemble et échanger sur nos différentes pratiques.

Somme toute, la visite fût des plus fructueuses pour l'unité 01 Saguenay et qui sait, peut-être que certains d'entre nous aurons un jour l'opportunité de naviguer quelques temps à bord du NGCC Caporal Keable à l'occasion de sa prochaine visite au Saguenay.



VOICI QUELQUES DÉTAILS AU SUJET DU NGCC CAPORAL KAEBLE

Le NGCC Caporal Kaeble V.C. honore la mémoire de Joseph-Thomas Kaeble, caporal du Royal 22e Régiment, décédé au combat en 1918. La Croix de Victoria (V.C.), la décoration la plus prestigieuse pour bravoure militaire que peut obtenir un Canadien, lui a été décernée à titre posthume.

La Garde côtière canadienne (GCC) se souvient de ce héros en nommant son nouveau patrouilleur semi-hauturier le NGCC Caporal Kaeble V.C. Principalement utilisé dans le cadre d'un programme conjoint avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le patrouilleur contribue à augmenter la sécurité et la sûreté du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, de la Voie Maritime ainsi que des Grands Lacs.

Pouvant accueillir jusqu'à 14 membres d'équipage, dont cinq officiers de la GRC, son autonomie en mer est de 14 jours sur un parcours de 2 000 milles marins. Lors de ses missions, la GCC est chargée de l'opération du navire et la GRC est responsable de toutes les activités liées à l'application de la loi.

Ce navire, basé à Québec, est muni de deux canots pneumatiques à coque rigide dédiés aux interventions de sûreté maritime de même que d'un zodiac, qui sera utilisé lors des opérations de recherche et sauvetage.



Les membres présents qui ont pu visiter le NGCC Caporal Kaeble : Alain Tremblay, adjoint en ressources humaines, André Couturier, commandant adjoint, le commandant en second du NGCC, Caporal Kaeble, André Girard, membre, Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01, Normand Corbeil, membre.

NOUVEAUX CONSEILLERS EN PRÉVENTION POUR L'UNITÉ 01- SAGUENAY

Texte et photo par André Couturier, commandant adjoint – unité 01

L'unité 01 compte maintenant dans son équipe trois (3) nouveaux conseillers en prévention.



De gauche à droite : Émile Bélanger, André Couturier, André Girard.

Effectivement, trois (3) membres de l'unité 01, Émile Bélanger, André Couturier et André Girard ont suivi une formation en prévention donnée du 3 au 5 Juin 2016 à Québec afin de devenir Conseillers en prévention.

Ces nouveaux Conseillers en prévention ont pu, durant la saison estivale, mettre en pratique les connaissances acquises surtout lors de 2 blitz de vérifications de courtoisie.

L'unité 01, Saguenay, compte maintenant dans son équipe six (6) Conseillers en prévention.



PRÉSENCE DE L'UNITÉ 01 À LA MARINA DE L'ANSE ST-JEAN

Texte et photo par André Couturier, commandant adjoint – unité 01

Dans nos objectifs 2016, nous avons mis une l'activité de prévention afin de renforcer nos liens avec les plaisanciers de la marina de l'Anse St-Jean.

Au mois de mars 2016, Jean-Claude St-Laurent et moi avons participé à la rencontre de l'AGA du Club nautique de la marina de l'Anse St-Jean. Jean-Claude St-Laurent a fait une présentation sur la GCAC, expliquant son organisation, sa mission, ses différentes activités, etc,... Les commentaires des plaisanciers ont été très positifs.

Nous leur avons proposé également de revenir au cours de l'été et de réaliser des vérifications de courtoisie. Cette idée a vraiment plu aux plaisanciers. Nous nous sommes donc entendus pour réaliser nos inspections de courtoisie, le samedi 18 Juin 2016.

Il y avait déjà 25 embarcations mises à l'eau. Sur ce nombre, 19 plaisanciers étaient présents. Les vérifications de courtoisie ont été réalisées par Émile Bélanger, Alain Tremblay et André Couturier. Nous avons réalisé 12 vérifications de courtoisie sur un potentiel de 19 soit 63%.

Nous avons été très bien reçus et les plaisanciers ont collaboré et ont apprécié les échanges avec nous.. De plus, nous avons pu rencontrer une personne intéressée à la GCAC et qui, aujourd'hui, est devenue membre régulier de notre unité.

Maintenant, quoi de mieux que de recevoir une rétroaction (feed-back) du responsable de l'administration de la marina de l'Anse, M. Graham Park.

« Bonjour. Merci encore de votre visite d'aujourd'hui. Très appréciée par les membres et employés du club. Contents que tous sortiront en sécurité cet été! Graham Park, responsable de l'administration Marina de l'Anse »

Par notre présence de cet été, nous avons donc resserré nos liens avec la marina de l'Anse et continuerons à les supporter.



Les trois conseillers en prévention ayant réalisé les vérifications de courtoisie. Émile Bélanger membre, Alain Tremblay, adjoint au Service des Ressources Humaines, André Couturier, commandant adjoint.



La marina de l'Anse St-Jean.

UN OBJECTIF LARGEMENT DÉPASSÉ !!!

UNITÉ 01

En effet, les membres de l'unité 01 Saguenay peuvent être fiers de ce résultat.

De fait, nous avons en 2016 un objectif de réaliser 30 vérifications de courtoisie et 2 Blitz.

Or, il faut noter que cet objectif a atteint le nombre de 66 vérifications de courtoisie et 2 Blitz, effectués dans les marinas de l'Anse à Benjamin et de l'Anse St-Jean. De plus, il faut mentionner que c'était une première pour la marina de l'Anse St-Jean, maintenant intégrée à notre secteur.

La réception des plaisanciers a été des plus accueillantes apportant des échanges tout à fait intéressants. Le succès de cet été est étroitement lié aux efforts des conseillers en prévention au sein de notre unité. Il faut savoir aussi que les efforts mis au Service de la prévention nous permettent d'avoir moins ou aucune intervention en urgence. C'est tout à fait le rôle premier que nous devons tous avoir.

Les conseillers en prévention de l'unité 01 qui ont contribué à ce succès et au

dépassement de l'objectif visé sont, par leur mobilisation, Jean-Paul Duchesne, Alain Tremblay, Émile Bélanger, Claude Duchesne, André Couturier, commandant adjoint.

Notre collègue André Girard n'a pas pu se joindre à nous compte tenu de ses obligations auprès du quai d'escale des paquebots de croisière.

Félicitations à l'équipe.



Marina de l'Anse à Benjamin.

André Couturier

Commandant adjoint –Unité 01- Zone 01



Émile Bélanger faisant une vérification de courtoisie.



Alain Tremblay et Jean-Claude St-Laurent discutant avec un plaisancier.

DE NOUVEAUX MEMBRES SE JOIGNENT À L'UNITÉ 01

Au kiosque de l'unité 01 lors de l'Expo Nature de Chicoutimi qui s'est tenue du 7 au 10 avril 2016, nous avons reçu les noms de 10 personnes intéressées à obtenir plus d'informations concernant la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Toutes ces personnes ont été contactées. De ce nombre, six (6) d'entre elles ont assisté à une rencontre d'information. Messieurs Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01 et Alain Tremblay, adjoint en ressources humaines les ont accueillies en leur présentant une bonne introduction à l'organisation de la GCAC.

Nous voulions être certains que les futurs membres aient une très bonne idée de ce qu'est la Garde côtière auxiliaire canadienne et de connaître aussi le rôle que d'être un bénévole dans cette organisation. Finalement, deux (2) personnes ont accepté de devenir membres et un 3ième est encore en réflexion.

L'unité est fière d'annoncer l'arrivée au sein de l'équipe monsieur André Fortin et de monsieur Daniel Tremblay. L'arrivée de monsieur Tremblay est fort intéressante d'autant plus que durant la saison estivale, son embarcation est amarrée à la marina de l'Anse St-Jean et que son embarcation est présentement en processus d'approbation BSA privé. Bienvenue à vous deux dans l'équipe.

Nos besoins de recrutement demeurent présents et pour ce, nous avons défini un plan et une stratégie de recrutement pour les années à venir.

André Couturier

Commandant adjoint –Unité 01- Zone 01



De gauche à droite : Messieurs Alain Tremblay, adjoint en Ressources Humaines - unité 01 GCAC. Daniel Tremblay, nouveau membre, André Fortin, nouveau membre et Jean-Claude St-Laurent, commandant de l'unité 01- Saguenay.

L'UNITÉ 03 DE REPENTIGNY

Photos archives unité 03, / texte par Nathalie Richard
équipière et Alain Beaulieu, commandant adjoint- unité 03

LE SAMEDI 18 JUIN 2016, UNE JOURNÉE ÉPOUSTOULANTE POUR DES MEMBRES DE NOTRE UNITÉ...!



Notre unité a vécu toute une journée, le samedi 18 juin. Après une formation sur les techniques de remorquage en matinée, s'en est suivie d'une journée époustouflante, soit 8 missions consécutives, assignées à l'équipage de l'Auxiliaire 1253. Le tout a débuté vers 11h55 et s'est enfin terminé à 21h05.



Ainsi, notre unité a accompli ce record et ce, en une seule journée. Les membres participants à cette journée époustouflante sont : Alain Beaulieu, Mélanie Leathead, Francine Belzile, Yoland Beaulieu et Vincent Ménard. Parmi eux, deux recrues y figuraient, Vincent et Yoland, et ce dernier fêtait son anniversaire à bord.

Beau baptême pour Yoland et une longue journée de navigation pour eux. Félicitations à vous tous.



NOTRE ÉQUIPAGE DU SAMEDI 18 JUIN 2016, JOUR DE FORMATION ET JOURNÉE RECORD DE MISSIONS

Notre saison n'est toujours pas terminée. Au moment d'écrire ces quelques lignes, l'Aux. 1253 est toujours à l'eau, et d'ici le mois de décembre nous devrions le remiser. Tout comme pour le début de la saison, nous envisageons la possibilité de le laisser disponible sur remorque pour les urgences nationales. Encore une fois, cette saison fût remplie d'émotions pour nos membres par diverses missions et patrouilles de surveillance.

Nous sommes maintenant rendus à 87 missions, un peu moins que l'an passé et nous avons 32 patrouilles de réalisées. Durant le plus fort de la saison, notre Aux.1253 a connu quelques pépins mécaniques, en raison de l'âge des moteurs et a dû être sorti de l'eau à 3 reprises pour des réparations. Malgré tout, nous avons été tout de même disponibles pour accomplir notre travail de bénévole.



Notre adjoint aux communications Sébastien Gagné, toujours à l'affût pour promouvoir notre organisation et solliciter du recrutement, a organisé une rencontre avec un journaliste de l'Hebdo Rive-Nord. Après cette rencontre, ont suivi un article et une vidéo, parus en septembre dernier.

Vidéo : <http://bit.ly/2cb7ZH5> #ActualitesLanaudiere



LA GARDE CÔTIÈRE AUXILIAIRE AU SERVICE DES CITOYENS



Très bel article. Merci à Michel, Sébastien et Alain.

Notre adjoint à la formation Richard Bastien a fait encore une fois du beau travail en organisant la formation de « RECHERCHE et SAUVETAGE de NUIT » que notre unité a suivie le 23 septembre dernier. De plus, nous avons accueilli deux membres de l'unité 22 à bord de l'Aux.1253 durant cette formation. Merci à toi Richard pour cette belle formation.



NOTRE ÉQUIPAGE À LEUR DÉPART DE LA MARINA BROUSSEAU POUR LA FORMATION RECHERCHE ET SAUVETAGE DE NUIT DU 23 SEPTEMBRE 2016.

Comme nos membres sont tous aussi dévoués les uns que les autres, ils trouvent même le moyen durant leurs propres vacances de secourir des plaisanciers en détresse. Ce fût le cas pour Benoît Gagné qui a vu de ses yeux un bateau prendre en feu. Il a secouru tout ce beau monde qui se trouvait à bord et ce, très rapidement avec son embarcation personnelle. Tous étaient sains et saufs.

Par contre, il a fallu argumenter quelque peu avec le capitaine de l'embarcation en flammes qui ne voulait absolument pas quitter les lieux, malgré quelques brûlures mineures. Il insistait pour éteindre le feu par lui-même. Bravo à toi Benoit d'avoir pris en charge ces plaisanciers en détresse.



Benoît Gagné.



Commandant Michel Deschênes et son adjoint Alain Beaulieu.

Aussi, notre commandant a répondu à un appel Mayday durant ses très rares journées de vacances, en navigant sur le Lac St-Louis. Il a repêché deux personnes à l'eau avec son bateau Smily. Les plaisanciers se sont malheureusement retrouvés à l'eau alors que leur voilier venait de chavirer, on ne voyait que la coque à l'envers. Un des plaisanciers repêché à l'eau ne portait pas de VFI et s'accrochait à son épave. Le commandant et son équipière ont patienté plus d'une bonne heure, sécurisant ainsi les lieux tout près de l'épave qui dérivait dans le chenal des plaisanciers, avant que l'équipe de la GCC vienne récupérer les deux hommes pour les reconduire à leur port d'attache et superviser l'épave.

Notre cuvée 2016, nos neuf recrues ont tous participé aux patrouilles et missions. Bravo à chacun d'entre vous pour votre implication et votre précieuse contribution ; Robert Durocher, Jean-Claude Langlois, Terence Bélanger, Robert Poulin, Yoland Beaulieu, Jocelyn Élie, Alain Bourque, Martine Beauchamp et Vincent Ménard. Ils ont su s'harmoniser avec notre équipe déjà en place et développer une belle complicité et solidarité. Merci à vous tous pour notre saison 2016 et à l'an prochain.

Joyeuses fêtes et bonne année 2017. SANTÉ ET SÉRÉNITÉ À CHACUN !



MADAME GUYLAINE LECOURS ÉLUE COMMANDANTE DE L'UNITÉ 04 – QUÉBEC

Extrait de la réunion de l'unité 04, tenue le 19 octobre 2016 au 3075 Quatre-Bourgeois, Québec.

Madame Guylaine Lecours a été élue commandante de l'unité 04 de Québec pour la saison 2016-2017.

Madame Guylaine Lecours a été élue commandante de l'unité 04 de Québec pour la saison 2016-2017.



Guylaine Lecours informe les membres.

Lors de la réunion du 19 octobre, elle a félicité les membres de l'unité quant à leur implication à l'occasion des journées de prévention qui se sont déroulées dans les trois marinas du territoire soient le Parc nautique Lévy, le Yacht Club de Québec et la Marina du Port de Québec. La commandante a également remercié les responsables de ces marinas pour leur accueil. Plusieurs vérifications de courtoisie ont été faites au cours de la saison en utilisant le numéro ouvert qui avait été offert à l'unité. La commandante propose de recruter de nouveaux conseillers en prévention et d'offrir une formation de mise à niveau à ceux qui souhaiteraient poursuivre.

Une subvention de 1 500\$ a été obtenue de Postes Canada dans le but d'exposer Bobbie aux enfants dans les écoles ou dans les autres lieux publics. Cette année, Bobbie avait été présenté à l'Aquarium du Québec. Cette activité sera reprise l'an prochain.

Des patrouilles de sécurité ont été tenues lors des trois événements suivants : la Coupe Femina, le Club d'aviron de la Capitale et la Transat Québec Saint-Malo. Plusieurs pratiques ont été faites (remorquage, navigation de jour, etc.). Notre présence au Salon du bateau de Québec qui se tiendra du 16 au 19 mars 2017, devrait être assurée.

L'unité visait cette année 700 heures au plan de la disponibilité ; elle en a réalisé jusqu'à maintenant 1155. Vingt-six missions ont été réalisées ; cinq missions ont été annulées avant le départ.

Le crédit d'impôt non remboursable destiné aux bénévoles qui font du sauvetage en mer est disponible pour les membres ayant accumulé suffisamment d'heures (voir les règles de la GCAC dans le Livre de bord, volume 2016 numéro 33.)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Onze nouveaux membres ont joint les rangs de l'unité 04 de Québec au cours des derniers mois. Ce sont : André Benoît,

Benoît Lauzon, Pascal Romano, Jacques Brouard, Sylvie Hamelin, Marc Leblanc, Martin Leclerc, Martin Trottier, André Roy, Manon Steben et Laurent Catrou.

FORMATION

Le cours de Sauveteur en mer sera offert idéalement cet automne. Les membres devront le suivre à la date d'expiration de leur carte. Le cours Introduction à l'organisation sera offert à tous les membres de notre unité, un soir de semaine. Certains modules du cours de navigation de l'escadrille canadienne, tels que la cartographie, les courants et marées, seront offerts, cet hiver, par messieurs Marc Leblanc et Christian Drolet. La formation sur GISAR sera offerte par monsieur Benoît Lauzon.

COMMUNICATIONS

Une soirée d'information VHF a été présentée à la Marina du Port de Québec. Une telle soirée pourrait également être organisée dans les autres marinas de la région. Selon la commandante, il est très important de faire connaître nos activités.

Jean Paquin

Adjoint aux communications – zone 03

RÉUNION DES MEMBRES DE L'UNITÉ 09 – LAC ST-FRANÇOIS-EST

Texte et photos par Chantal D'Allaire, Directrice du Service des Ressources Humaines.

La réunion de l'unité 09 se tenait le 5 octobre dernier à la marina de Valleyfield. L'unité qui était inactive depuis plusieurs années est redevenue opérationnelle en 2015.

Au cours de la saison 2016, avec à peine huit (8) membres opérationnels, l'unité a accompli 27 missions en recherche et sauvetage et plus de 76 plans de disponibilité. La saison 2017 promet beaucoup étant donné que notre unité vient de recruter plusieurs nouveaux membres d'expérience.

Lors de cette réunion d'unité, nouveaux et anciens ont échangé et le commandant réélu Richard Labranche, a su motiver ses troupes et aussi continuer l'esprit d'équipe qui est devenu la marque de commerce de cette unité.



Roger Mongeon, Terry Hawkhurst, Patrick Aumais, Alexis Mongeon Duby, Jérémie Mongeon Duby, Suzanne D'Allaire, Serge Ouellette, Pierre Poirier, Richard Labranche commandant, Jean-Pierre Gagnon, Benoît Bourdages, Roch Laliberté, Jean-Pierre Rancourt, Richard Lefebvre.



Réunion de l'unité 09.



Chantal D'Allaire
Directrice des ressources
humaines

L'UNITÉ LAC ST-FRANÇOIS EST – TRÈS ACTIVE EN FORMATION CONTINUE DE SES MEMBRES

La formation continue permet d'accroître son savoir-faire et ses compétences.

Les membres de l'unité 09 se sont rencontrés deux fois par mois tout au long de la saison pour des formations internes, des capsules de premiers soins offertes par Roger Mongeon, ateliers de nœuds offerts par Pierre Poirier.

Aussi lors de PDD à quai, en début de saison, Chantal D'Allaire préparait des scénarios sur les cartes marines afin de ne pas oublier la théorie de base. Également des rencontres avec les étudiants de la GCC à bord de l'Auxiliaire GC1201 ont également été organisées par Jean-Pierre Gagnon pour le partage de connaissances.

Les membres ont été très dynamiques tout au long de l'année, en participant autant au cours de l'hiver aux formations de Sauveteur 2 qu'à des formations en recherche et sauvetage pendant l'été. Les membres de l'unité ont effectué plus d'une cinquantaine de vérifications de courtoisie au cours de la saison, ce qui fut grandement apprécié par les plaisanciers de la région.

L'esprit d'équipe qui règne dans cette jeune unité est tout à l'image du commandant Richard Labranche.

Les membres de l'unité 09 ont eu la chance d'avoir une formation de Sauveteur 2 au cours de l'été. Le travail sur carte étant essentiel pour accomplir notre mission de Recherche et sauvetage, les membres ont apprécié cette formation qui fut offerte par le Service de la formation donnée par Pierre Lefebvre. Le tout a débuté par la théorie pour ensuite se terminer en exercices pratiques sur le lac St-François. La présence des deux embarcations de la GCAC fut très remarquée par les plaisanciers de la région.



Suzanne D'Allaire, Patrick Aumais, Richard Labranche, Jean-Pierre Gagnon, Chantal D'Allaire et Pierre Poirier.



François Pierre Dionne, Jean-Pierre Gagnon, Serge Ouellette, Patrick Aumais, Benoît Bourdages ainsi que Pierre Poirier et Suzanne D'Allaire qui entourent le commandant Richard Labranche.



Le drapeau de la Garde côtière auxiliaire canadienne flotte à la Marina de Valleyfield. L'unité 09 est située à l'extrémité ouest du territoire. Depuis l'an dernier, au grand plaisir des plaisanciers, la marina de Valleyfield est devenue le port d'attache de l'Auxiliaire 1245.

SIMULATION ORGANISÉE PAR LE GC 1201



Pour la deuxième année de suite, les membres de l'unité 09 – Lac St-François Est avec l'Auxiliaire 1245 ont participé à une journée de simulation organisée par le GC 1201.

Différentes ressources étaient présentes en plus de l'Auxiliaire 1245 de la GCAC, la GRC de Valleyfield, la GRC de Cornwall, la Sûreté du Québec, le Service d'incendie lac St-François et le pneumatique de la GCC ont aussi participé à cette simulation.

Cette journée fut un franc succès, mais surtout un outil d'apprentissage pour l'accomplissement de notre mission. Le travail d'équipe étant essentiel, toutes les ressources ont pu apprendre à se connaître et apprendre à travailler en équipe. Le territoire du Lac St-François Est très étendu et il est fréquent d'avoir à collaborer avec d'autres ressources sur place.



Patrick Aumais et Pierre Poirier semblent très heureux de leur journée de simulation et s'apprentent à monter à bord du NGCC Caporal Teather C.V. pour le dernier exercice de la journée.

Patrick Aumais, Chantal D'Allaire et Pierre Poirier ont apprécié leur participation à cette journée malgré la pluie.

Richard Labranche
Commandant de l'Unité 09



L'auxiliaire 1245 en approche du NGCC Caporal Teather C.V.

LES BÉNÉVOLES DE L'UNITÉ 14 RIMOUSKI PRÉPARENT L'ANNÉE 2017

Pour les bénévoles de l'unité 14 Rimouski, une saison s'achève et une autre se prépare.

Après une saison 2016 particulièrement active durant laquelle les Sauveteurs maritimes bénévoles ont participé à des séances de formation, des activités conjointes avec d'autres organismes de sauvetage, des exercices et missions de recherche et sauvetage en mer, la saison prochaine se prépare par le recrutement de nouveaux membres et des séances de formation.

Selon le commandant de l'unité Ted E. Savage, il est important de bien préparer l'avenir et de pouvoir compter sur des effectifs qualifiés, bien formés et disponibles. De nouveaux membres ont été recrutés et ont déjà commencé leur formation en vue de la prochaine saison.

L'unité de Rimouski compte une vingtaine de membres, trois BSA, un local à la Marina de Rimouski, et bénéficie d'un protocole avec la Ville de Rimouski pour l'utilisation aux fins de recherche et sauvetage et de formation d'une embarcation bien équipée et entretenue par la ville, en plus d'un vaste local pour ses besoins de rencontres et la formation de ses membres.



De gauche à droite; Martin Girard, Jamal Kazi, Valérie Plante, François-Xavier Bérubé-Dufour, Annie Lecavalier, Marie-Hélène Tabah, Ted E. Savage, cmdt, Yves Chabot, Martin Chassé, Jean-François Tremblay, Guy Jean.

Louis Arsenault

Adjoint aux communications – zone 02 -

CINQUIÈME ÉDITION DE SAREX DIBOPS À RIMOUSKI



C'est au port de Rimouski qu'avait lieu au début d'octobre 2016 la cinquième édition des exercices conjoints DIBOPS (DIB pour NCRS d'Iberville) et OPS (opérations) de huit (8) organismes colla-

borateurs lors de missions SAR.

Le but de l'exercice conjoint inter-agences était d'améliorer les habilités des différents participants à travailler ensemble lors d'opérations SAR. Quelques 140 membres de huit (8) différentes organisations et 16 navires ont été mis à contribution durant les trois (3) jours qu'ont duré les ateliers, présentations et exercices.

Les organismes participants étaient; les Forces Canadiennes, NCSM D'Iberville, (la Réserve Navale de Rimouski; 3 Unités), les Services Frontaliers du Canada, la GCC, GCAC(Q) les corps de Pompiers de la Mitis et de Rimouski, et l'UQAR, projet ISMER (Institut des Sciences de la Mer)



Quelques-uns des seize (16) navires de différents organismes s'arrêtent pour se concerter devant le navire de recherche scientifique CORIALIS 11 dans le port de Rimouski lors de l'exercice SAREX DIBOPS.

Une quinzaine de membres de la zone 02 ont participé et dirigé des ateliers dont Bob Leblanc, maquillage, Ted E. Savage, communications, Guy Jean, mécanique et marin, et Jonathan Brunet navigation électronique.

Des activités incluant la gestion d'une salle d'opérations, contrôle de déversement, récupération d'homme à la mer, techniques de recherche, navigation, interception de trafiquant et protection d'un navire, (approche de sinistre ou

situation inconnue) étaient au programme de cette fin de semaine fort occupée.

Selon le commandant de l'unité 14, Ted E. Savage, un des principaux organisateurs de l'activité, cette 5e édition de SAREX DIBOPS a été un franc succès et une formidable expérience pour tous les participants.

Louis Arsenault

Adjoint aux communications – Zone 02

UN NOUVEAU COMMANDANT POUR L'UNITÉ 16 – VALLÉE DU RICHELIEU



La réunion de l'unité 16 s'est tenue le 21 octobre 2016 à laquelle participait Denis Guay, le Directeur de la zone 04 – 17 membres de l'unité étaient présents. Lors de cette réunion, les membres de l'unité 16 ont élu à l'unanimité Denis Chagnon au poste de commandant et Monique Parent a accepté d'être sa commandante adjointe.



La pose des épaulettes de commandant à Denis Chagnon par Monique Parent et Denis Guay.

VOICI UN RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE L'UNITÉ 16 POUR LA SAISON 2016

- En recherche et sauvetage, 267,15 heures de patrouille pour 68 sorties et 39 missions.
- En prévention, 66 vérifications de courtoisie et 55 formulaires de cartes marines. Nous avons participé à 8 activités de prévention en 2016, soit 4 patrouilles de sécurité sur l'eau, 3 blitz de vérifications de courtoisie à la Marina Chambly et à la Marina St-Mathias (2) et 1 kiosque d'exposition chez Sail Canada à Beloeil afin de promouvoir la sécurité nautique auprès de leur clientèle. Nous comptons deux (2) nouveaux conseillers en prévention dans l'Unité 16, soit Sylvie Laflamme et Michel Dumas.
- Concernant la formation, une formation en premiers soins, soit le cours élémentaire en mer a été donnée les 23 et 24 janvier 2016 à 14 membres de l'Unité 16. Le 30 janvier 2016, 4 membres ont participé à Boucherville à la formation intitulée « Introduction à l'organisation ». La formation intitulée « Recherche sur cartes en contexte SAR » a été donnée le 5 mars 2016 à 14 membres de l'Unité. Le 9 mars 2016, la formation « Technique de recherche » a été donnée à 18 membres de l'Unité. 3 nouveaux membres ont suivi la technique et pratique de remorquage à St-Paul de l'Île-aux-Noix, le 11 juin 2016.

- Notre stagiaire, Maxime Falardeau, a effectué sa première patrouille avec ses parents, David Falardeau et Nathalie Gauthier, le 10 octobre 2016 (jour de son anniversaire où il a atteint 17 ans). Ces derniers lui ont fait faire une pratique de manœuvres ainsi que pratique de récupération d'objet à la dérive. Bravo Maxime pour cette première patrouille qui sera sans doute suivie de plusieurs autres en 2017.

Merci à tous pour les heures de bénévolat consacrées tant en recherche et sauvetage qu'en prévention et formation. Nos remerciements également aux membres qui se sont impliqués au niveau de la maintenance du bateau et, en particulier, Denis Chagnon, Réjean Cordeau, Michel Dumas, Pierre Lecours, Jean-Pascal Leduc et Claude Turenne.

Nous remercions les hôtes de notre BBQ annuel, Michel Dumas et sa conjointe Francine, pour leur très chaleureux accueil. Un très joyeux temps des Fêtes à chacun d'entre vous et une Bonne et Heureuse Année 2017.

Respectueusement vôtres,

Denis Chagnon

Commandant de l'unité 16 – Vallée du Richelieu

Monique Parent

Commandante adjointe



Voici la photo de ces dévoués bénévoles;

1ère rangée de gauche à droite : Sylvie Laflamme, Nathalie Gauthier, Paul Malats, Jean-Pascal Leduc, Monique Parent, Denis Chagnon, Claude Turenne et Yvan Roy – 2ième rangée de gauche à droite, Robert Boivin, John Cloutier, Bernard Rochette, Marc Lavoie, Pierre Bourque, Denis Labonté, Michel Dumas, Réjean Cordeau et Michel Coutu. La photo était prise par Denys Guay, directeur de la zone 04 – Richelieu/St-Laurent.

MARC LACOUTURE ÉLU COMMANDANT PAR INTÉRIM DE L'UNITÉ 22 SOREL-TRACY



Le 29 septembre dernier, lors de la réunion de l'unité 22, j'ai accepté le poste de commandant par intérim de cette unité.

En premier lieu, je veux remercier madame Louise Laramée pour l'excellent travail effectué tout au long de son mandat. Nous étions toujours bien renseignés au sujet de la Garde côtière auxiliaire canadienne. Nous perdons une excellente commandante et une très bonne compagne de travail. C'est un très grand défi à relever que de remplacer Louise Laramée à ce poste de commandant.

Toutefois, j'ai de l'aide et nous sommes une unité unie. Nous avons une bonne relève. Plusieurs membres se sont joints à notre unité. J'entrevois une belle année spécialement une bonne saison estivale.

En terminant, les membres de l'unité 22 qui ont connu Louis Robitaille qui nous a quitté au mois d'août dernier, gardent de très bons souvenirs de ce membre qui nous a enseigné d'être un bénévole dévoué, disponible et passionné. Nous pouvons considérer que Louis est un exemple à suivre.

Je souhaite à tous une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.

Marc Lacouture

Commandant par intérim de l'unité 22 Sorel-Tracy.

NOUVELLES DE L'UNITÉ 22- SOREL PAR LOUISE LARAMÉE

Le 29 septembre dernier, les membres de l'unité ont élu monsieur Marc Lacouture au poste de commandant par intérim. Il succède à la commandante sortante Louise Laramée.

Lors de cette réunion, Denys Guay, directeur de la zone 04 par intérim, a répondu à différentes questions de la part des membres et il a mentionné entre autres qu'un BSA corporatif serait le bienvenu pour l'unité 22. C'est à suivre...



Monsieur Denys Guay, directeur de la zone 04, Marc Lacouture, nouveau commandant et Louise Laramée, commandante sortante.

« Je lui souhaite la meilleure des chances et il peut compter sur mon soutien en tout temps déclare Louise »

Pour la saison 2016, il y eu 18 missions de recherche et sauvetage effectuées, dont 11 pour le Blue Lagoon, propriété de Yann Laguna et 6 pour le Makovie propriété de Marc Lacouture.

N'étant pas présente lors de cette recherche, Marc nous informe au sujet d'une recherche de nuit dans les îles de Sorel.

Il faut noter que Marc Lacouture a effectué une mission de recherche de nuit le 29 juin dernier. Deux personnes manquaient à l'appel. Ils étaient partis le matin en canot. Un appel a été lancé. Pour Marc Lacouture c'était une première pour lui de faire une recherche de nuit.

Ont également contribué à cette recherche deux bateaux des Services Incendies l'un de Berthierville et l'autre de Sorel-Tracy, un bateau de la Sûreté du Québec, l'Auxiliaire 1205 de la GC - Sorel et l'Auxiliaire 1209 de la GC de Trois-Rivières, l'aérogliasseur NGCC Mamilossa, l'Auxiliaire 1250 - Contrecoeur GCCA et le BSA privé de Marc Lacouture le Makovie.

De plus à la surprise de tous, l'Avion HERCULE de Brampton, Ontario qui avait une attitude de 800 pieds et l'hélicoptère le Griffon (rescue 404) et l'hélicoptère de la Sûreté du Québec.

Les recherches ont débuté à 19 :30 et se sont terminées à 1h54. Le lendemain matin, soit le 30 juin l'hélicoptère le Griffon faisant une tournée a aperçu les personnes à Louiseville. Ces personnes étaient saines et saufs. La veille, ces personnes s'étaient réfugiées dans un chalet dans les îles.

Merci à la Ville de Sorel-Tracy ainsi qu'à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour les vignettes de stationnement afin de nous aider à accomplir notre mission qui consiste à fournir un Service national de sauvetage maritime assuré par des bénévoles.

FORMATION

En formation, il y a eu une Technique de remorquage le 17 août sur le fleuve St-Laurent à la hauteur de l'île des Barques Les 3 BSA privés étaient présents ainsi que plusieurs membres de l'unité. Merci à Pierre Lefebvre, directeur de la formation ainsi que Richard Bastien, adjoint en formation. Nous avons appris plusieurs méthodes de remorquage et les formateurs ont appris à travailler avec des BSA privés qui sont très différents d'un BSA corporatif.



SIMULATIONS D'UNE RECHERCHE DE NUIT - SAUVETEUR 2

Il y a également eu une Recherche de nuit le 23 septembre, dont deux membres patrons d'embarcation étaient présents. Il s'agit de Marc Lacouture et de Yann Laguna.

Marc nous donne des informations concernant cette Recherche de nuit qui fait partie du Programme Sauveteur 2. L'exercice a débuté à 19h00 et elle s'est terminée à 23h30. Il faut noter que l'horaire était très strict.

Les embarcations des unités-hôtes recevaient une autre unité. Marc Lacouture a agi comme patron d'embarcation à bord de l'Auxiliaire 1288 Haut du Port et il avait avec lui Micheline Gravel, unité 33, Patrick Lecerf, unité 48, Marie-Claude Rondeau, unité 33 Plipe Bance, unité 48. Yann Laguna, pour sa part, était à bord de l'Auxiliaire 1253, accompagnés par trois (3) membres de l'unité 03 Repentigny.

Le départ pour cette activité se faisait à Boucherville et il se terminait à 10h45 pour pouvoir arriver à la marina de Massy pour le débriefing qui avait lieu de 23h00 à 23h30.

Toutes les simulations, tels que canot jaune en détresse, embarcation de 20 pieds en panne, homme à la dérive, deux hommes perdus sur le rivage se sont déroulées en périphérie des îles de Boucherville.

La soirée était venteuse et frisquette et la veste Mustang complète était utilisée par plusieurs membres. Nous pouvons dire que tous étaient très bien préparés pour la recherche.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la préparation de cette formation Recherche de nuit. Trente-trois (33) membres étaient présents. Ce fut une bonne expérience de travailler en équipe, surtout sur d'autres plans d'eau.

En terminant, il faut noter les présences de Sylvain Labatt et Patrick Larouche de la Garde côtière canadienne et aussi à tous les membres présents de la Garde côtière auxiliaire canadienne qui ont contribué au succès de cette Recherche de nuit.

PRÉVENTION

En juillet dernier, dans le cadre de la semaine du nautisme, nous avons participé à une activité à la marina Bellerive. Malheureusement, dame nature en a décidé autrement. Nous sommes donc retournés la fin de semaine suivante pour faire quelques vérifications de courtoisie. Nous en avons également fait à la rampe de mise à l'eau de Sainte-Anne de Sorel.

Comme à chaque année, nous avons participé aux régates de voile sur le fleuve St-Laurent.

Je souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année.

Louise Laramée Commandante sortante

n.d.l.r. : Louise Laramée a occupé le poste de commandante de l'unité 22 pour une durée de huit (8) ans. Toujours dévouée, prête à rendre service Louise nous tenait au courant des nouvelles qu'elle recevait de son directeur de zone. Elle a donné beaucoup de temps pour l'unité 22. Lorsque le cours de Sauveteur 1 a été obligatoire pour les membres, Louise convoquait des réunions pour travailler ensemble avec ses membres afin que tous puissions réussir cet examen. Avant les réunions qui ont toujours lieu à l'Édifice Robert Petitpas, rue du Prince à Sorel, Louise organisait des soupers dans un restaurant. Durant la période des fêtes elle organisait aussi un souper de groupe pour les membres avec les conjointes et conjoints et c'était aussi la même chose pour les soupers à la cabane à sucre. Louise restera membre de l'unité 22 et nous sommes assurés qu'elle sera toujours prête à aider le nouveau commandant Marc Lacouture dans ses nouvelles fonctions.

DÉCÈS DE LOUIS ROBITAILLE MEMBRE DE L'UNITÉ 22



Le 17 août 2016 à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, est décédé subitement Louis Robitaille âgé de 71 ans. Il laisse dans le deuil un filleul, des cousines et cousins et de nombreux amis (es). Les funérailles eurent lieu à Sorel-Tracy le 27 août 2016.

HOMMAGE À LOUIS ROBITAILLE LORS DE SES FUNÉRAILLES

Texte écrit et lu par Claudette Petitpas, éditrice.

Je peux dire haut et fort que Louis était un excellent membre pour notre organisation. Louis a fêté le 4 avril 2016 ses 31 ans de service à titre de bénévole.

Il faut noter que Louis adorait l'eau... Il a été directeur d'une école de voile durant 5 ans à la Marina Saurel et cadet de la marine durant 5 ans également. De plus durant plusieurs années, il fut membre des Escadrilles canadiennes de plaisance.

Notre ami Louis a été propriétaire d'un voilier qui se nommait Le Bourlingueur. Par la suite, il a changé pour un bateau moteur portant le nom Illusion. Ce bateau a servi à faire des missions SAR pour la Garde côtière auxiliaire canadienne pour plus de 15 ans... Il en a fait des missions pour dépanner les gens mal pris sur l'eau. Il adorait ce genre de bénévolat.

De 1998 à 2008 Louis fut commandant de l'unité 22 Sorel. Il a fait du très bon travail. Il a réussi à obtenir un bateau auxiliaire prêté par la Garde côtière canadienne, c'était déjà beaucoup. Il gérait ce bateau prêté et s'occupait de cette embarcation comme si elle était à lui. En plus, il est important de souligner que ce bénévole fut conseiller en prévention tout au long de sa carrière, soit durant 31 ans. Il en a visité des bateaux et il était très heureux de le faire et les gens étaient très satisfaits de ses services.

En 2008, Louis a quitté son poste de commandant d'unité et il a suggéré fortement la venue de Louise Laramée à titre de commandante. Louis fut un bon mentor pour Louise lorsqu'elle a accepté le poste de commandante pour l'unité 22. Louise était

une compagne de travail. Ils sont demeurés des amis... Presqu'à chaque jour Louis communiquait avec Louise sur SKIPE qu'il surnommait « Ma Dauphine » et il s'informait de ce qui se passait à GCAC.

Le président Robert Petitpas avait une très grande confiance en Louis. Il l'appelait son bras droit. Louis était toujours disponible. D'ailleurs, Louis avait les clés de l'édifice Robert Petitpas et il s'est occupé du système d'alarme durant 13 ans, soit depuis l'ouverture de cet édifice. Il a demandé de se faire remplacer cette année seulement.

J'ajoute ici un mot de Marc Lacouture, membre actif de l'unité 22 qui souligne que la dernière mission que Louis Robitaille a faite, c'était avec lui. Marc nous informe que Louis était très content et que ça lui faisait penser à toutes les missions qu'il avait faites auparavant. Que de souvenirs !... Selon Marc, Louis était passionné, il avait la Garde côtière auxiliaire canadienne dans la peau.

Hommage à toi mon Louis...!

Les membres de l'unité 22 ont assisté aux funérailles ainsi que Nancy Dufault (SAM) et son conjoint. Je remercie Nancy Dufault, Louise Laramée et Marc Lacouture pour l'aide apportée à la préparation de l'hommage fait à Louis Robitaille.



DURANT LA RÉUNION DE L'UNITÉ 43, MALIKA LATRECHE DEVIENT COMMANDANTE DE LA MEILLEURE UNITÉ DE L'ANNÉE 2015



De gauche à droite : Marc Drouin, Malika Latreche et Robert Fleury, pour la pose des épaulettes.

Durant la réunion en octobre 2016, Malika Latreche est nommée commandante de l'unité 43, l'unité qui a été désignée la meilleure en 2015. À son tour, Malika Latreche a désigné Robert Fleury comme adjoint au commandant.

Il y a actuellement 27 membres dans l'équipe dont plusieurs assurent le 24/7 et d'autres participent à différentes tâches au sein de l'équipe.

L'équipe possède un organigramme bien structuré et des membres sont assignés sur une base volontaire à des rôles bien précis, allant de la comptabilité, au recrutement, à la rédaction, à la formation ou à la relation ainsi qu'aux finances avec nos partenaires, etc.

Les finances de l'unité vont bien grâce aux efforts de tous et particulièrement de Malika Latreche qui a conclu une entente avec les villes de Lachine et Dorval. Certains dignitaires ont été justement invités à plusieurs reprises dans notre unité pour leur démontrer les gros efforts que nous fournissons pour maintenir l'unité très active sur le lac Saint-Louis, et de cette façon, aussi leur faire sentir les dangers imminents que nous prenons pour sauver des vies.

Notre beau BSA, l'Auxiliaire 1246 répondait très bien aux besoins de l'unité jusqu'à récemment. Un toit bimini a été installé pour favoriser la sécurité et le confort de tous les membres de la 43.

Un membre de l'unité a conçu et construit des barres de support sur les côtés du toit bimini ce qui facilite le déplacement sécuritaire des membres sur les côtés du bateau.

Les membres de l'unité 43 ont réalisé 42 missions cette année versus 48 l'année passée et ceci malgré les 3 fins de semaine majeures durant l'été où leur beau bateau les a laissés tomber. Son système « Rover » est une technologie qui fonctionne très bien qui permet à l'équipe de recevoir des appels directement sur son cellulaire et d'y répondre pour enfin se diriger vers le bateau, ensuite vers la mission assignée.

Au niveau de la formation, dit Robert Fleury, que tout va super bien. En prévention, l'unité compte neuf (9) conseillers en prévention.

Le partenaire de Dairy Queen offre pour la 4e année le programme Ticket-A-Kid qui permet à l'unité 43 d'offrir des coupons pour des crèmes glacées gratuites aux enfants qui portent leur gilet de sauvetage.

Lors de la réunion, Robert Fleury a parlé aussi des besoins, a fait des suggestions, pour finalement remercier la GCAC. De plus, il faut noter qu'il a pris le temps et il a fait des efforts pour traduire et publier les documents en anglais, tel que « Livres de bord ».

Il a ensuite passé la parole à d'autres personnes auparavant à Michel Denis, le président de la GCAC et membre de l'unité 43, ainsi qu'à Pierre Lefebvre, directeur de la formation, Richard Labranche, commandant de l'unité 09, Robin Bell qui s'occupe du bateau, Gilles Côté, en prévention, etc.

Pour conclure, je dirais :

L'unité 43 a très bien participé aux missions cette année. Malika Latreche a fait le plus de missions aussi dans son équipe et grâce à cette belle équipe, tout se passe dans une ambiance et une entente formidables.

La rotation des patrouilles se fait dans le respect des disponibilités de chacun et le mandat dans l'équipe est de donner 2 patrouilles au moins par mois. Tous les membres qui ont eu le désir d'être actifs cette année ont participé sur une base volontaire soit à des patrouilles ou à des missions. D'autres ont participé à d'autres actions qui ont favorisé la réussite, comme les missions sur le 24/7. L'équipe d'urgence a joué un rôle cruciale dans les missions tard la nuit ou durant la journée.

Un cas de colonne vertébrale a été pris en charge par l'équipe de l'unité 43 durant un appel pour une mission, tant sur le plan pris en charge en premiers soins ou sur le plan évaluation et ce jusqu'à l'ambulance. Grâce à Malika Latreche premier répondant formée par la Croix-Rouge canadienne et instructeur en premiers soins à la GCAC et son équipe qui sont arrivés les premiers sur les lieux, une évaluation a été faite rapidement et l'appel pour une ambulance a été lancé très vite. Arrivés sur les lieux, les étudiants de la GCC ont participé avec Malika Latreche à placer la blessée sur une planche dorsale. Les deux organismes ont conjointement très bien travaillé afin que la victime soit acheminée, en toute sécurité, vers le quai et remise entre les mains des ambulanciers qui les ont félicités pour le bon travail.

Malika Latreche

Adjointe aux communications – Zone 05 et commandante de l'Unité 43

UNITÉ 43 – LAC ST-LOUIS EST

Article paru dans le journal local- LES HÉROS DU LAC SAINT-LOUIS



« On en mange, c'est certain. C'est excitant de partir à toute vitesse sur l'eau pour aller sauver des vies. On n'a rien d'autre à gagner », confie le commandant Fleury.

TC Media - Vicky Michaud



La zone la plus dangereuse est à l'approche des rapides de Lachine, tout près du pont Mercier. Les gens se doutent rarement que le courant peut vite les emporter et il n'y a aucune chance de les rattraper avant qu'ils ne soient rendus à l'autre bout des rapides.

TC Media - Vicky Michaud

Le sourire aux lèvres, le commandant de l'Unité 43 de la Garde côtière auxiliaire, Robert Fleury, appuie sur l'accélérateur. Grisé par le vent, il regarde droit devant lui et dirige d'une main experte le bateau vers les rapides de Lachine où il patrouillera comme il le fait régulièrement depuis le début de la belle saison.

« C'est l'endroit où les gens suspectent le moins, mais qui est le plus dangereux du Lac Saint-Louis. Ils ne savent pas qu'une fois que les courants les emportent, il est impossible d'aller les secourir avant qu'ils ne les aient traversés complètement », commente le navigateur qui a plusieurs décennies d'expérience.

Par une journée chaude, les plaisanciers sont nombreux sur les plans d'eau et sont parfois insouciants des risques liés aux sports nautiques.

C'est pour cette raison que les bénévoles de l'unité 43, couronnée Unité de l'année en 2015, sillonnent d'un bout à l'autre le lac, de Dorval au pont Mercier, afin de promouvoir des habitudes sécuritaires et intervenir en situation d'urgence. Pour la plupart, ces hommes et ces femmes se sont joints à l'équipe de Lachine par simple désir de rendre service et parce qu'ils aiment, par-dessus tout, naviguer sur l'eau. « On en mange, c'est certain. C'est excitant de partir à toute vitesse sur l'eau pour aller sauver des vies. On n'a rien d'autre à gagner », confie le commandant Fleury.

Les sauveteurs donnent de leur temps, à tour de rôle, durant les week-ends de la mi-mai à la mi-octobre. Ils demeurent sur appel le reste du temps. En cas d'urgence, ils sont en mesure de répondre en moins de 10 minutes.

Toujours prêts. Lorsque Pierre Lajeunesse est tombé de son voilier et s'est noyé, en juillet, à Beaconsfield, l'équipe avait participé à l'opération de sauvetage de 22h à 4h du matin.

« Quelques heures plus tard, un nouvel équipage de l'unité était de retour sur le lac Saint-Louis, pour venir en aide à une mère et son enfant en détresse en kayak, dans les rapides », raconte la patrouilleuse et directrice adjointe aux communications, Malika Latrèche.

Tout récemment, ils ont aussi participé à l'opération de sauvetage, aux côtés des deux hélicoptères de la Sûreté du Québec ainsi que de leur aéroglisseur, afin de retrouver l'homme qui était tombé à l'eau, près de Chateaugay, dans la nuit 1er octobre.



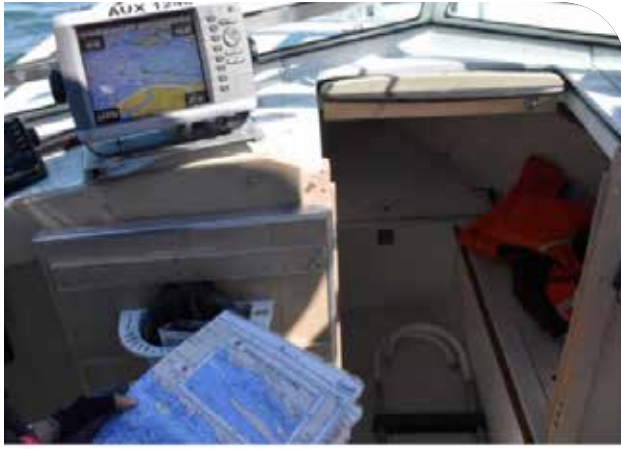
Doté d'équipements à la fine pointe de la technologie, tels une sonde, des lunettes pour la vision de nuit ainsi que d'un radar-GPS, le bateau de la Garde côtière de Lachine pourrait faire penser à un bolide sorti tout droit d'un film d'action.

TC Media - Vicky Michaud



TC Media - Vicky Michaud

Malheureusement, le corps de l'homme n'a toujours pas été repêché, malgré les nombreuses heures de recherche. À chaque saison, l'Unité 43, composée d'une trentaine de navigateurs, répond à une cinquantaine d'appels de détresse.



Des cartes et des compas sont aussi disponibles sur le bateau, pour pallier à toute malfonction de l'équipement électronique.

TC Media - Vicky Michaud



La zone la plus dangereuse est à l'approche des rapides de Lachine, tout près du pont Mercier. Les gens se doutent rarement que le courant peut vite les emporter et il n'y a aucune chance de les rattraper avant qu'ils ne soient rendus à l'autre bout des rapides.

TC Media - Vicky Michaud

Doté d'équipements à la fine pointe de la technologie, tels une sonde, des lunettes pour la vision de nuit ainsi que d'un radar-GPS, le bateau de la Garde côtière de Lachine pourrait faire penser à un bolide sorti tout droit d'un film d'action.

« Pour être de vrais super-héros, il manque seulement un détecteur de chaleur, qui nous permettrait de localiser, dans le noir, une victime lors d'un sauvetage », mentionne Robert Fleury. L'homme de 54 ans, qui a reçu la médaille de la bravoure pour avoir sauvé un Lachinois de la noyade en 2014, s'est joint à l'équipe après avoir vu un poster de recrutement dans un magasin de chasse et pêche.



C'est en s'alignant sur les deux phares des berges de Lachine que les bateaux peuvent se diriger pour rentrer à bon port sans fracasser le fond, qui peut être très rocailleux et peu profond par endroits.

TC Media - Vicky Michaud



Un certificat de navigation de base peut être facilement obtenu en ligne, pour moins de 100\$. S'il était obligatoire pour tous les plaisanciers, nombre d'accidents seraient évités, selon le commandant de l'unité 43, Robert Fleury.

TC Media - Vicky Michaud

Aujourd'hui, il est certifié pour la conduite de navires commerciaux de petite taille et est en charge de la formation de chacun des sauveteurs dans ce domaine.

En plus de cette spécialisation, chacune des recrues reçoit, au cours des six mois de la saison morte, une formation en réanimation cardio-respiratoire et pratiqueront des sauvetages en piscine afin d'être prêts à se joindre à l'unité pour la période estivale.

Toujours à l'écoute des appels radios, l'équipe demeure en alerte pendant qu'elle patrouille le lac afin de récompenser les comportements sécuritaires des plaisanciers. Ainsi, un enfant qui porte sa veste de sauvetage se verra attribuer une crème glacée et les parents, de francs sourires.

Mis en forme par Malika Latreche
Adjointe aux communications - Unité 43



L'UNITÉ 43 DE LACHINE EST TOUJOURS PRÊTE À SAUVER DES VIES 24/7



Octobre, une excellente journée sur l'eau à la recherche de la personne tombée du bateau samedi vers 3h00 du matin.

Le ratissage a été fait en dehors des voies navigables avec mes coéquipiers de l'unité 43. Notre beau bateau Auxiliaire 1246 était en action.

Quelques jours avant, l'unité 43 avait participé à la recherche d'une personne tombée à l'eau. Elle a participé en rotation d'équipes à 12h de recherche durant la nuit et la journée. Toute l'équipe était bien organisée et le mot d'ordre était de travailler en équipe.



Malika Latreche

Adjointe aux communications - Zone 05

L'aéroglisseur de la GCC qui a lui aussi participé à la recherche avec la GCAC.



Départ de l'équipe 2.



MISSION PAR LES UNITÉS 08 ET 43

Appelées à une mission, les unités 8 et la 43 ont conjointement sauvé 3 personnes et 1 chien qui étaient sur une péniche de 65 pieds qui s'est retrouvée sur des roches- 10 novembre 2016. Bernard Peissel, Ginette Traversi Michel Denis, Alexander D. Gallagher et Malika Latreche.



Bernard Peissel, Michel Denis, Malika Latreche aux commandes et Alexander D. Gallagher.

Une patrouille et deux missions le même jour avec une équipe magnifique. Nous avons galéré ce jour-là. Il faisait très beau avec un petit vent frais.

Malika Latreche

Adjointe aux communications – Zone 05

UNITÉ 48 HAUT DU PORT : UN BEL ÉTÉ, CHAUD, CHAUD, CHAUD!



La saison estivale qui a fait le bonheur des plaisanciers aura permis aux membres de l'unité 48 d'effectuer des patrouilles dans des conditions des plus agréables. Cette température exceptionnelle aura toutefois, faute de pluie, fait baisser l'eau à un niveau anormalement bas en fin de saison dans notre secteur. Mais qui pourra s'en plaindre ! Au final, nous avons connu une magnifique saison de navigation.

UNE PARTICIPATION ACTIVE DANS LE MILIEU

Outre nos patrouilles régulières, les membres de l'unité ont patrouillé lors de plusieurs activités organisées dans les secteurs que nous desservons. Ces présences auront permis de mieux faire connaître nos services dans la communauté.

- Feux Loto Québec à la Ronde
- Triathlon de Montréal
- Déjeuner du Maire à Boucherville
- Exposition Bateau à Flot au Vieux Port
- Feux de la fête du Canada
- Feux de la St-Jean Baptiste à Varennes et Boucherville



Triathlon - Montréal

BILAN DE NOS OPÉRATIONS

Dans le cadre des opérations régulières, l'unité 48 a réussi encore une fois à mener à bien un bon nombre de missions de sauvetage. Sur un total de 33 patrouilles régulières, 45 missions de sauvetage ont été réalisées. Ce qui totalise 149 heures d'opération. Bravo à tous les membres qui ont participé à la réussite de ces missions.

L'esprit d'équipe qui règne au sein de notre unité et l'expérience de nos membres sont assurément les principaux facteurs qui ont contribué au succès de notre saison 2016.

Il faut également mentionner l'apport précieux de Richard Bastien pour la gestion de la formation au sein de l'unité. Grâce à lui, les membres de l'unité ont participé à plusieurs activités de formation durant la saison 2016, pour un total de 68 heures de formation. Que dire du BSA 1288, utilisé tout au long de la saison. Un bateau qui a de l'âge, du vécu et... beaucoup d'expérience. Ce bateau a su être à la hauteur de la tâche que nous avons à réaliser durant cette saison 2016.

Finalement, après avoir présenté notre nouveau bateau dans l'édition de juin 2016 du Dauphin (un Hydra Sport de 26 pieds) nous avons dû nous résigner à le laisser en cale sèche afin d'effectuer les modifications nécessaires à sa mise en opération, prévue maintenant pour le début de la saison prochaine... je vous l'assure!

Les travaux requis se sont avérés être un travail de titan. Le bateau a été vérifié dans ces moindres détails et plusieurs modifications non prévues ont dû être réalisées afin d'assurer que le bateau offre un niveau supérieur de sécurité pour l'équipage et d'efficacité lors d'opérations de sauvetage.

Tous les travaux ont été supervisés de main de maître par Monsieur Louis Brouillette, un de nos membres qui possède les connaissances techniques nécessaires à ce genre de projet. Un énorme bravo à toi Louis pour tout le travail effectué sur ce bateau



Photo de l'Hydra avec modifications à ce jour, soit le 29 octobre 2016. Cette embarcation portera le nom de l'Auxiliaire 1248.

durant l'été 2016! Merci également aux membres qui ont participé aux travaux sous la supervision de Louis.

Le 27 octobre dernier, avait lieu la rencontre de fin d'année. Je peux vous assurer que les membres de la « 48 » terminent cette belle saison avec le sentiment du devoir accompli.

Au cours de cette rencontre deux de nos membres ont reçu les honneurs. (Richard Bastien pour la formation et Louis Brouillette pour le travail effectué sur notre nouveau bateau). Ils se sont vus remettre un certificat qui souligne l'excellence de leur travail accompli durant la saison par Denis Guay, directeur de la Zone 04.



Denis Guay et Louis Brouillette.



Denis Guay et Richard Bastien.

En terminant, j'aimerais remercier chaleureusement le Commandant de l'unité qui favorise l'esprit d'équipe au sein du groupe. « Bravo Denys pour ta réélection au poste de Commandant pour la saison 2017 »!

Aussi, je profite de l'occasion pour vous souhaiter à tous une excellente période des Fêtes qui arrive à grand pas et patience, nous serons de retour en force au printemps 2017. Bonne saison hivernale!

Pierre Vaillancourt

Responsable des communications pour l'unité 48.

UNITÉ 49 – BATISCAN : DEUX MEMBRES DE L'UNITÉ 49 ONT RÉALISÉ 46 VÉRIFICATIONS DE COURTOISIE LORS DE LA CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOTS DE LA MAURICIE INC.

Vendredi le 5 septembre dernier, Roger Plante et René Gauthier de l'unité 49 se sont déplacés en haute Mauricie, précisément à La Tuque, à la demande des organisateurs de la Classique internationale de canots. Comme depuis quelques années, ces deux bénévoles effectuent les vérifications des canots qui participeront à la course de la Tuque à Trois-Rivières pour une durée de trois (3) jours.

Un total de 46 embarcations a été vérifié. Les équipements exigés par Transports Canada et par les organisateurs de la Classique internationale de canots de la Mauricie exigent entre autres, un VFI pour chaque occupant muni d'un sifflet et d'un avion de secours. Ces items doivent être présents et en bonne condition. Les mêmes équipements sont exigés par cette organisation pour les embarcations des compétiteurs américains et autres pays.



Roger Plante effectue les vérifications de courtoisie avec professionnalisme.



Après 46 fois sur le métier, c'est une bonne journée de travail pour nos deux bénévoles. Merci à René Gauthier pour la prise des photos.

Pierre Plante
Commandant de l'unité 49 – Batiscan.

UNITÉ 49 – BATISCAN : DESCENTE EN KAYAK DE MONTRÉAL À QUÉBEC – 20 AOÛT 2016

Texte et photos Pierre Plante, commandant

Le défi kayak Desgagnés Montréal-Québec au profit de jeunes musiciens du monde est une activité de levée de fonds qui consiste à parcourir le fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec en quatre jours.

Dans le cadre de cette activité, les organisateurs ont sollicité une fois de plus notre présence afin d'escorter les participants et apporter notre support sur notre territoire, plus précisément concernant le trajet à faire à partir du quai de Bécancour jusqu'au quai de Portneuf.



Les kayakistes à la plage de Batiscan pour une pause-repas et recevoir les instructions de route à suivre sur notre territoire.

Dans le cadre de cette activité, les organisateurs ont sollicité une fois de plus notre présence afin d'escorter les participants et apporter notre support sur notre territoire, plus précisément concernant le trajet à faire à partir du quai de Bécancour jusqu'au quai de Portneuf.



Cette partie du fleuve ayant quelques particularités, considérant que plusieurs camps de roches qui, selon la hauteur de la marée, peuvent passer inaperçus étant donné que dans ce secteur, selon les heures de marée, soit lors de la marée montante ou descendante, il y a un marnage qui peut varier à Batiscan d'environ cinq pieds et à Portneuf d'environ douze pieds. De plus, les rapides qui se trouvent juste avant la marina de Portneuf peuvent atteindre onze nœuds.

Roger Plante, patron d'embarcation du BSA Marie-Élen indique le cap à suivre.

Vous comprendrez qu'avec ce genre d'embarcation (kayak), la connaissance du territoire est un atout indispensable. D'ailleurs, pour la sécurité des participants, l'expérience de Roger Plante patron d'embarcation du BSA Marie Elen fut sollicitée encore cette année à deux reprises. La première fois lors d'un abandon d'un kayakiste qui a été remis aux paramédics au quai de Champlain. La deuxième, plus sérieuse a été une évacuation médicale au quai de Grondines. Il est important de spécifier qu'il n'y a aucun balisage pour s'y rendre et que la présence d'importants camps de roches rend cette approche à un risque très élevé. L'activité fût en somme un succès.

Pour terminer, je tiens à féliciter Roger Plante et René Gauthier qui ont très bien représenté l'unité 49 et la GCAC lors de cette activité qui a une grande visibilité dans les journaux et aux différentes chaînes de télévision.



Pierre Plante
Commandant de l'unité 49 - Batiscan

Évacuation médicale au quai de Grondines, le patron d'embarcation Roger Plante, de dos, la victime et Ginette Traversy, Paramédic de l'organisation Musiciens du Monde. (Le commandant Pierre Plante a obtenu par écrit la permission de publier cette photo dans notre journal).

REMERCIEMENTS DE MADAME MAUDE-LAURENCE CHAMPIGNY

Bonjour Monsieur Plante,

Au nom des Jeunes musiciens du monde et de l'organisation du Défi kayak Desgagnés Montréal-Québec nous tenions à remercier chaleureusement la participation de la Garde côtière auxiliaire canadienne de l'unité 49 pour votre accompagnement le 20 août 2016.

Les kayakistes ainsi que l'équipe qui ont assurés la sécurité sur l'eau (Sea Escape) ont réellement apprécié votre soutien lors de leur passage sur votre territoire. Votre généreuse collaboration lorsque nous avons dû escorter hors de l'eau un des kayakistes qui souffrait d'un coup de chaleur a grandement aidé toute l'organisation.

Encore une fois au nom de toute l'équipe, MERCI infiniment!

Cordialement,

Maude-Laurence Champigny
Conseillère principale

PIERRE PLANTE, COMMANDANT DE L'UNITÉ 49 – BATISCAN NOUS INFORME

Texte et photo par Pierre Plante, commandant de l'unité 49 - Batiscan



Le navire de croisière touristique «Croisières Cabaret.com» amarré à Baie St-Paul.

Cette photo fût prise à Baie St-Paul le 13 juillet dernier.

J'étais invité à la première croisière officielle du bateau de croisière Le Cabaret.com qui offre des croisières à partir du quai de Baie- St-Paul.

Jacques Normand, propriétaire et son fils Jimmy sont tous les deux des membres de l'unité 15 – Isle-aux-Coudres.

J'ai reçu l'invitation car je faisais partie de l'équipage qui a convoyé ce bateau de la Floride à Baie-St-Paul.

Cent passagers pourront participer aux croisières brunch, lunch, cocktail ou souper croisière d'une durée d'environ 2 heures. Le circuit partira de Baie-St-Paul, ira au large de Petite-Rivière St-François, l'Isle-aux-Coudres et St-Joseph- de- la- Rive.

Je crois que nous devons être fiers de voir ces deux membres de la GCAC qui ont atteint ce niveau de réussite dans le monde maritime. Nous leur souhaitons la meilleure des chances dans cette nouvelle aventure.

Félicitations à Jacques et Jimmy Normand.

Pierre Plante
Commandant de l'unité 49 - Batiscan

BILAN DE L'UNITÉ 56 – 2016 – ST-LAMBERT

Texte et photo par Jason Rodgers, commandant de l'unité 56 –



De gauche à droite Philippe Berthiaume, Luc Southière, André Bastille, Robert Chouinard, Jacques Couture, Jason Rodgers, Hugo St-Laurent, Richard Kobel, Michel Gatién, André Chouinard, Pierre Lebel, Gabrielle Parent.

Les 28 et 29 janvier 2016 des membres de l'unité ont eu la chance de profiter d'un bris de lecture de niveau d'eau à la Voie maritime. Le niveau d'eau dans le territoire de l'unité 56 a baissé de 2 mètres à chaque hiver. Cette année une sonde défectueuse a vu l'eau baisser de 2.4 mètres, et avec la petite quantité de neige cet hiver les membres ont pu visiter le plan d'eau et à certains endroits marcher de la rive sud jusqu'aux îles qui longent le canal. C'était très intéressant de voir le fond de l'eau et les hauts-fonds dans le territoire.

Le 1er mai des membres de l'unité ont participé à un événement de prévention au magasin ProNature à Delson pour



Jacques Couture, Robert Chouinard, Jason Rodgers, Richard Kobel.



Jason Rodgers, commandant de l'unité 56 et Richard Kobel qui est le petit point au loin sur ces photo.

le 1er anniversaire de ce magasin. Les clients du magasin étaient très heureux de nous avoir à leur disposition pour répondre à de nombreuses questions sur les équipements de sécurité nécessaires sur les embarcations et à nos conseils de sécurité nautique.

Le 13 juin l'unité a fait une présentation sur la sécurité nautique à l'école St-Jean à Ville Sainte-Catherine. Les jeunes enfants ont eu leur première initiation à la sécurité nautique avec l'aide du dépliant Bobbie et en essayant de nombreux types de gilets de sauvetage qui étaient trop grands ou trop petits pour leur faire réaliser le besoin de porter le gilet de bonne taille.

Le 16 juillet des membres ont assisté les policiers de Longueuil lors de leur initiative en prévention nautique à la descente de bateau à Brossard. Les policiers ont bien aimé échanger avec nous sur la sécurité nautique et ont appris beaucoup de nous au sujet de notre organisation et notre rôle. Les gens de passage à la descente ont bien apprécié de pouvoir poser de nombreuses questions aux membres et nous avons pu faire 5 inspections de courtoisie. La journée fut un beau succès.

Le 15 août l'unité a participé à une formation de pratique et de technique de remorquage. La soirée s'est très bien passée et la formation a vu l'unité travailler en équipe pour réaliser les mises en situations pratiques sur l'eau.

Le 1er septembre l'unité a pu utiliser le bateau de la formation, l'Auxiliaire 1232 pour faire une visite du plan d'eau entre Longueuil et Varennes. Les membres sont partis de la marina de Longueuil et ont pratiqué à naviguer la nuit en utilisant les bouées normales, les bouées cardinales

et les alignements. Le territoire de l'unité 56 - St-Lambert a seulement deux bouées vertes et quatre bouées d'ancrage et cette pratique fut très bénéfique pour les membres.

Le 23 septembre un exercice SAR de nuit a été organisé par l'équipe de la formation de la zone 04 dans le territoire de l'unité 48. Les membres de l'unité 56 ont été très présents et ont participé dans plusieurs fonctions différentes.

Le 3 octobre dernier, lors de la réunion des membres de l'unité 56 monsieur Jason Rogers a été élu commandant de l'unité. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



Denys Guay, directeur de la zone 04 et Robert Chouinard, commandant sortant ajustent les épaulettes du nouveau commandant Jason Rodgers.

Je souhaite à tous de Joyeuses Fêtes.

Jason Rodgers

Commandant de l'unité 56- St-Lambert



MOT DE L'ÉDITRICE



Bonjour à tous,

L'équipe du Service des communications a fait un travail colossal pour cette 79^e édition du journal Le Dauphin.

En effet, les adjoints (e) aux communications de toutes les zones ont transmis des textes de très bonne qualité. Un grand Merci à vous tous.

Je remercie également certains directeurs de zone et aussi des commandants d'unité qui me font parvenir d'excellents articles. Il est bon de savoir ce qui se passe dans les différentes unités.

Le journal Le Dauphin est votre journal. Tous les membres peuvent me faire parvenir des textes ou les envoyer à l'adjoint aux communications de votre zone.

Dans cette édition, vous trouverez plusieurs articles qui sont très importants à lire. Prenez quelques moments durant vos congés des fêtes pour prendre connaissance des informations qui vous concernent tous en tant que membres.

Merci à Nancy Dufault qui est toujours disponible et empressée pour répondre à mes questions et merci à Jocelyn Coulterman, qui m'informe quand il s'agit d'informatique ou de BSA. Il ne faut pas oublier Louis Melançon, directeur général qui lui aussi me dépanne pour certains sujets.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et Nouvelle Année remplie de grands et de petits bonheurs.

Claudette Petitpas, éditrice

petitpas@videotron.ca

Téléphone : 1-450-743-4857

Cellulaire : 1-450-561-3949

**LA TOMBÉE DU JOURNAL LE DAUPHIN VOLUME 80
SERA LE 31 MAI 2017.**

*Joyeuses fêtes et meilleurs vœux
pour la nouvelle année!*

*Happy Holidays & Best wishes
for the New Year!*



CARTE DU NUNAVIK



Photo : propriété Kativik Regional Government (KRG)

EXERCICE D'ÉVALUATION DES NOUVEAUX INSTRUCTEURS À KANGIQSUJUAQ.



Photo : propriété Kativik Regional Government (KRG)

*Présentation par
la Garde Côtière Canadienne
aux autorités du conseil régional
des 14 comités du Nunavik.*



Photo : propriété Kativik Regional Government (KRG)